



Rapport **RSE** 2014

Rapport 2014
des informations sociales,
environnementales
& sociétales

Serge Ferrari 

Vertubleu* !

Ce rapport n'est pas un exercice

EDITO

Nous sommes industriels depuis 1974. Nous fabriquons et distribuons des matériaux composites souples servant à de nombreuses applications : architecture tendue, protection solaire, structures légères modulaires, mobilier indoor et outdoor...

Notre histoire a débuté par une innovation technologique majeure : la création du Précontraint®, qui rend la membrane composite plus résistante et plus durable par l'application d'une tension lors de la phase d'enduction (tension bi-axiale durant tout le cycle de fabrication). L'intérêt du Précontraint® réside dans une équation simple : améliorer le rapport poids/performance : faire mieux avec moins. C'est ce rapport poids/performance qui confère à nos matériaux composites les qualités de résistance, de légèreté, de stabilité et de durabilité qui ont convaincu les architectes de prescrire nos produits pour couvrir et habiller les infrastructures du monde entier.

Mais si notre histoire et nos convictions s'inscrivent dans une démarche d'innovation frugale, il n'en reste pas moins que nous sommes des industriels :

- nous consommons des matières premières non renouvelables,
- nos usines consomment et rejettent,
- nos composants relèvent de la chimie de synthèse,
- nos matériaux sont enduits de PVC,
- les déchets sont un sujet,
- nous ne sommes pas à l'abri d'un risque d'accident,
- nos opérateurs évoluent dans un environnement de travail parfois difficile.

C'est pourquoi il nous a semblé important de dresser **la liste des principaux impacts que nous générons et les initiatives que nous prenons pour les limiter** en allant plus loin pour nous inscrire dans une démarche d'économie circulaire. C'est le sens de la création de notre propre filière de recyclage à Ferrara en Italie. Vous trouverez dans ce rapport :

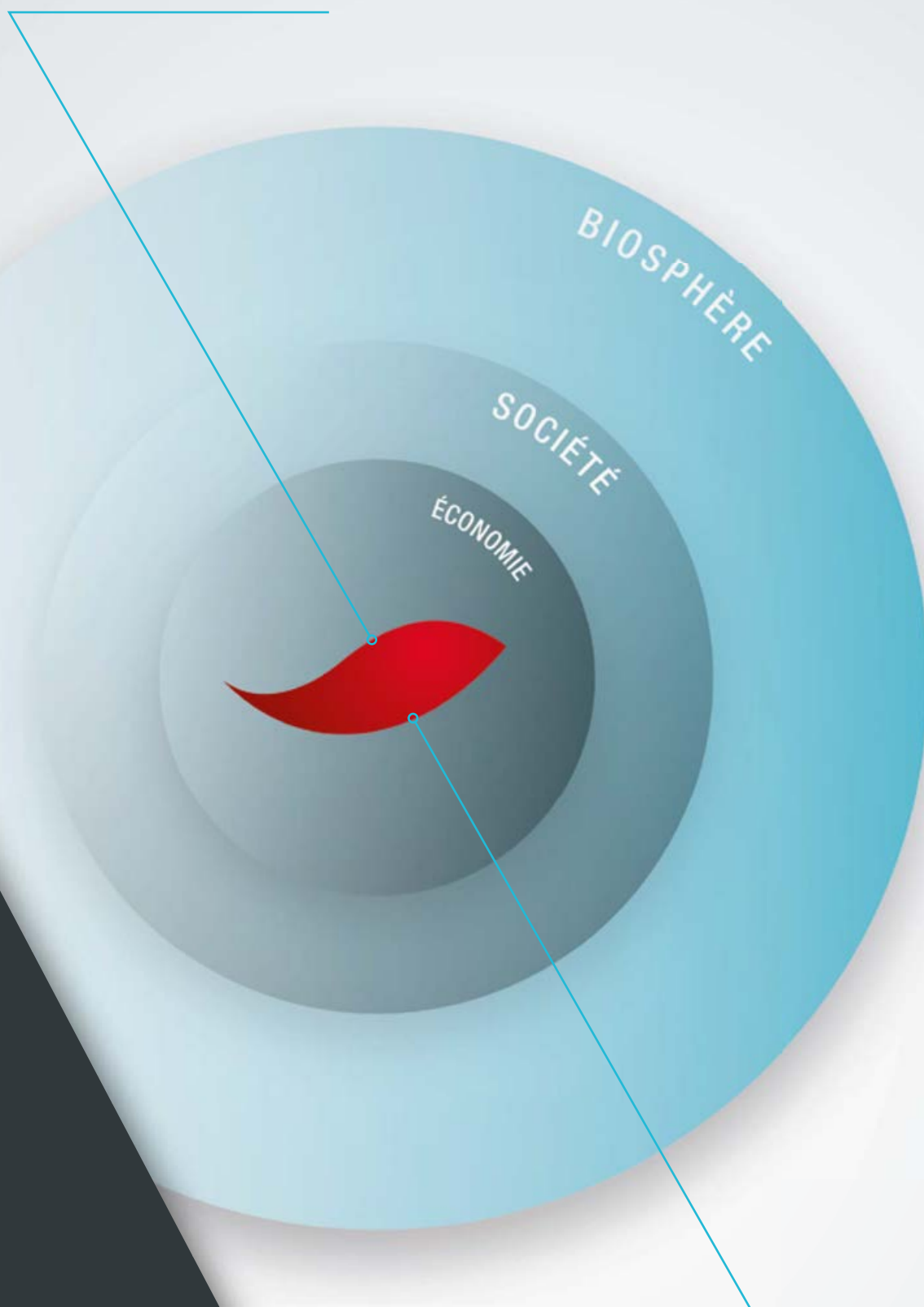
- des informations et chiffres-clés permettant de mieux connaître notre activité ;
- des indicateurs relatifs à notre performance sociale, environnementale et sociétale.

Ce rapport n'est pas un exercice. C'est l'expression d'une démarche de progrès mesuré par des données disponibles, compréhensibles, vérifiables et comparables.

Dans ce rapport, nous avons donné la parole à des parties prenantes qui nous ont accompagnés lors de projets importants. Les regards et les échanges que nous entretenons avec ces experts accompagnent et guident notre démarche.

Romain Ferrari | Directeur Général Délégué

La courbe du haut représente
la moindre intensité matérielle
(moins de matière et d'énergie
pour un même service rendu)



La courbe du bas signifie
le développement économique

Sommaire

→ I/ QUI SOMMES-NOUS ?

p.6

p.08 | Nos activités, nos produits

p.10 | Chiffres-clés

p.12 | Notre modèle

p.14 | Notre technologie

→ II/ QUELS SONT NOS IMPACTS SIGNIFICATIFS ET COMMENT LES RÉDUIRE ?

p.16

p.18 | Nos impacts environnementaux

p.18 | Nos composants relèvent de la chimie de synthèse

p.20 | Nos usines consomment et rejettent

p.22 | Les déchets sont un sujet

p.26 | Nos impacts sociaux

p.26 | Nos opérateurs évoluent dans un environnement parfois difficile

p.28 | Nous ne sommes pas à l'abri d'un risque accident

p.30 | Nos activités fluctuent

p.32 | Notre capital humain est à préserver

p.36 | Nos impacts sociétaux

p.36 | Nos clients ont besoin d'être sensibilisés

p.38 | Nous développons des coopérations avec nos parties prenantes

p.40 | Nous soutenons l'emploi et l'attractivité de nos territoires

→ III/ ANNEXES

p.42

p.44 | Note méthodologique

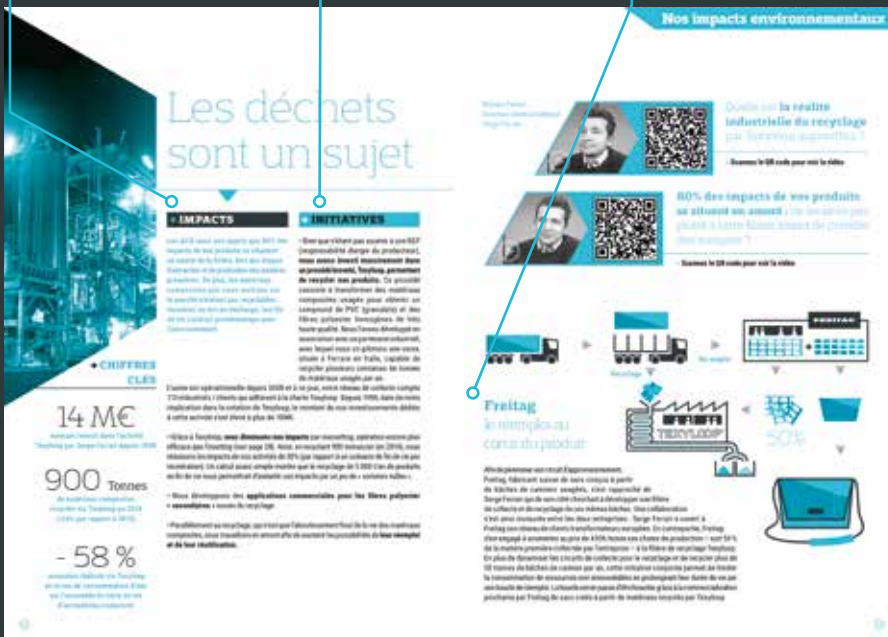
p.46 | Indicateurs et table de concordance

p.60 | Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant

28 minutes de lecture utile...

Il faudra un peu moins d'une demi-heure à un lecteur moyen pour prendre connaissance de ce rapport RSE qui se concentre sur :

- les impacts significatifs,
- les moyens mis en œuvre pour les réduire,
- les initiatives prises pour aller plus loin.



La première partie de ce rapport présente l'entreprise. La seconde se consacre aux impacts. La troisième présente les indicateurs relatifs à l'article 225-Grenelle II. Ces derniers sont présents sur notre site internet.



sergeferrari.com

Une lecture augmentée

Tout au long de votre lecture vous trouverez des QR Codes, vous permettant d'enrichir votre lecture par des contenus vidéo.



Qui
sommes
-nous ?



Nos activités, nos produits

Depuis 1973, Serge Ferrari conçoit, fabrique et distribue des matériaux composites souples innovants livrés sous forme de bobines. D'une application unique, l'entreprise a fait évoluer son offre qui se répartit désormais dans trois secteurs :

→ les matériaux composites innovants pour l'architecture

Toitures tendues composites Précontraint®, protection solaire et façades micro-climatiques, solutions acoustiques, écrans d'étanchéité de sous-couverture.

→ les matériaux composites de spécialités pour les professionnels

Structures légères modulaires pour l'industrie, protection de l'environnement, bio-énergies et sécurité, communication visuelle.

→ les toiles composites «Consumers »

Mobilier indoor et outdoor, yachting, protection solaire.

Les qualités de durabilité, de résistance, de légèreté et de recyclabilité des matériaux permettent d'inscrire l'offre Serge Ferrari dans une démarche de construction durable :

- moindre densité matérielle,
- économie d'énergie,
- stratégie fonctionnelle,
- économie circulaire.

L'économie circulaire, selon Emmanuel Delannoy

Pour Emmanuel Delannoy, directeur de l'Institut INSPIRE, l'économie circulaire est l'ensemble des modes de production et de consommation qui permettent de découpler la consommation de ressources naturelles de la création de valeur par l'économie. Elle se traduit par différents leviers : l'éco-conception, l'écologie industrielle et territoriale, des formes d'économie collaborative... L'économie circulaire constitue une réponse concrète à l'inversion des raretés, de plus en plus probante à l'heure actuelle : les matières premières, notamment fossiles, diminuent, la biodiversité et les sols s'appauvrissent, tandis qu'il existe un gisement – immatériel – sous-exploité : les savoir-faire, les savoirs, les compétences, l'intelligence collective... Pour Emmanuel Delannoy, il s'agit donc d'aller au-delà de la capacité à produire à plus faible coût et d'inverser le schéma issu des révolutions industrielles pour placer la logique de service au centre et celle des matières premières à la périphérie. *« Serge Ferrari est au cœur du sujet ! Le groupe investit et innove largement dans ces domaines d'action. Ces engagements relaient des prises de positions affirmées par les dirigeants. Leur réflexion est aboutie et se reflète notamment dans la volonté de travailler en réseau avec les clients et les fournisseurs pour établir des solutions économiques durables »*, affirme ainsi le directeur de l'institut INSPIRE.



→ NOS REPÈRES HISTORIQUES

- 1973 Création de la société par Serge Ferrari
- 1974 1^{ère} mise au point du procédé Précontraint®
- 1985 Validation du business model de niches diversifiées
- 1997 Acquisition de l'activité Batyline® (Taraflex)
- 1998 Procédé de base Vinyloop® avec Solvay
- 2000 Acquisition de la société suisse Tersuisse (Lucerne) (JV avec le Groupe Rhodia)
- 2001 Acquisition de la société suisse Forbo-Stamoid (Zurich)
- 2002 Création de Serge Ferrari North America (Floride)
- 2004 Développement de Serge Ferrari Japan (Tokyo)
- 2005 Acquisition de 100% de Tersuisse
- 2007 Développement de Serge Ferrari Asie / Pacifique (Hong Kong)
- 2008
2012 Nouvel ERP Groupe (SAP)
- 2011 Lancement de la marque ombrelle Serge Ferrari
- 2012 Création de Serge Ferrari Brésil Action sur le mix-produits Nouvelle organisation commerciale
- 2013 Reengineering des formulations Plan d'efficacité industrielle
- 2014 Transformation de la société en société anonyme à conseil d'administration Introduction en bourse

Station de traitement des eaux SIAAP.

Aujourd'hui, les unités de traitement des eaux réduisent leurs impacts et produisent des bioénergies.

Chiffres clés 2014

→ CHIFFRE D'AFFAIRES

142,3 M€

Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

36%

Europe du Sud

38%

Wide Europe

26%

Reste du monde

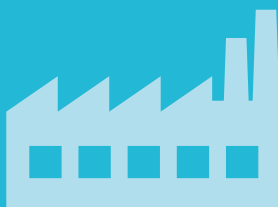
Répartition du chiffre d'affaires par marché

40%



Matériaux innovants pour l'architecture

35%



Matériaux de spécialité pour les professionnels

25%



Toiles composites «Consumers»

→ INTERNATIONAL

📍 Sites de production et recyclage
La Tour du Pin (France), Eglisau (Suisse), Emmenbrücke (Suisse), Ferrara (Italie)

○ Filiales
États-Unis, Japon, Hong-Kong, Brésil

● Bureaux
Espagne, Turquie, Chine, Singapour, Dubaï

→ RESSOURCES HUMAINES

605
collaborateurs



377
production
logistique



122
commerciaux



106
fonctions
support



33 nationalités
représentées

42% des effectifs à
l'international

→ INNOVATION



Département R&D

28
personnes



3 Laboratoires
Lucerne
Eglisau
La Tour du Pin

€ 5

Budget annuel
Millions d'euros
soit 3,6% du CA



33 brevets
actifs



Un réseau

de plus de **100** distributeurs

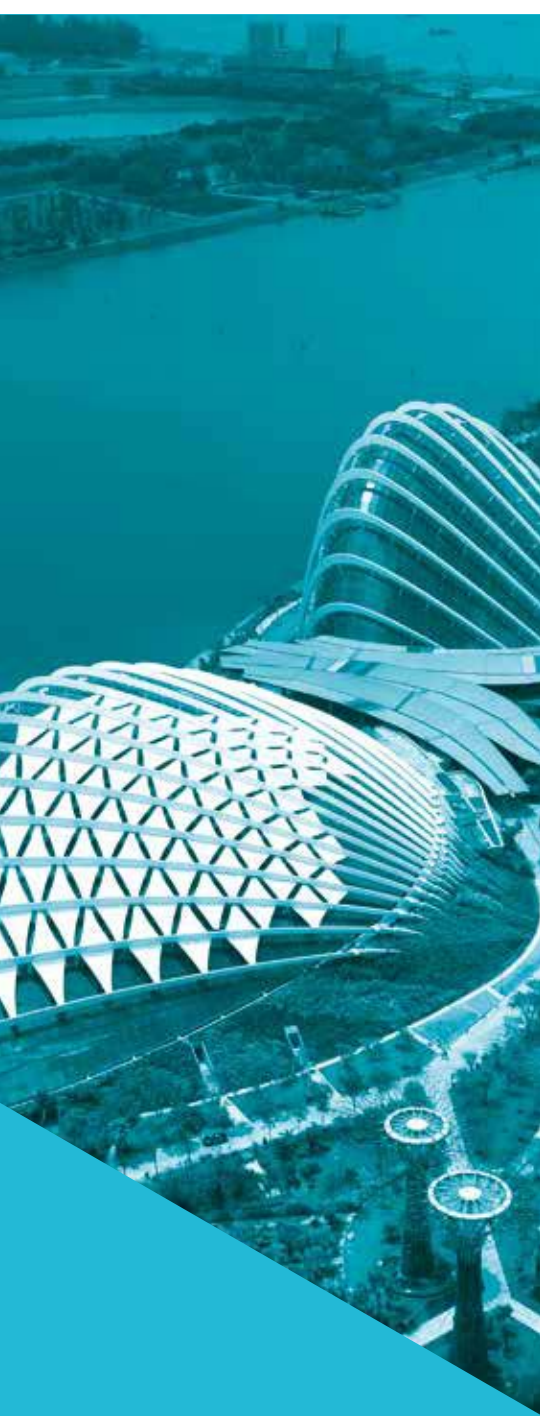


Un portefeuille

de **1 500** clients en France
et à l'étranger.

18 dont
exploités
aujourd'hui

Notre modèle



→ Une technologie de production industrielle novatrice

En 1973, Serge Ferrari invente le Précontraint, un matériau breveté qui combine légèreté, résistance et durabilité et offre un rapport poids/performances qui satisfait les demandes des ouvrages les plus exigeants.

Grâce à cette avance technologique, le groupe poursuit son expansion sur de nombreux marchés, notamment à l'international.

→ Alléger les systèmes constructifs

L'utilisation des matériaux composites Précontraint permet de réduire l'intensité matérielle des ouvrages et d'augmenter l'intensité fonctionnelle des ressources.

Ces matériaux sont :

- intrinsèquement économes en matières premières,
- légers, extrêmement résistants et d'une longévité exemplaire,
- rapides à mettre en œuvre (préfabrication avant déploiement),
- aisément modulables, démontables et réutilisables,
- 100% recyclables via le procédé Taxyloop.

→ Diminuer la consommation d'énergie

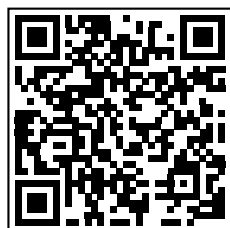
Les membranes composites Précontraint contribuent à l'amélioration du bilan énergétique des bâtiments grâce à l'obtention de facteurs solaires performants. Ils participent efficacement à la réduction de l'utilisation de la climatisation.

→ Améliorer le confort visuel et acoustique

Les matériaux composites Précontraint procurent, grâce à leurs différentes textures et ajourations, le juste apport en lumière naturelle ou artificielle, sans sacrifier au confort des usagers. Leurs performances d'absorption acoustique intrinsèques sont élevées et permettent d'éviter d'avoir recours à un matériau absorbant volumineux.



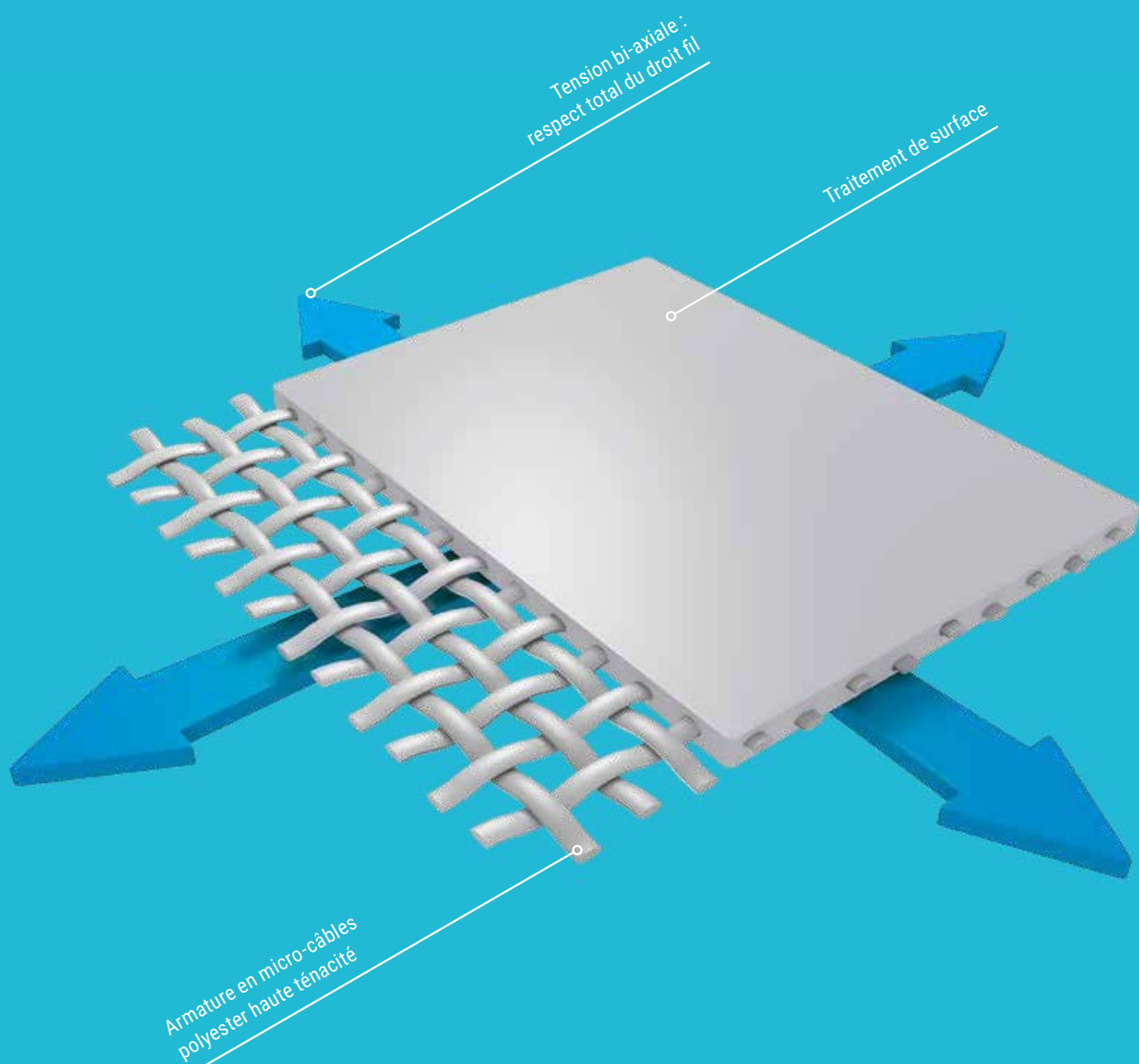
> *London Olympic Main Stadium*
Le toit en membrane Précontraint a été partiellement
démonté et réemployé dans la nouvelle configuration du stade.



Texyloop, selon **Dan Epstein**,
responsable développement durable
ODA (Olympic Delivery Authority)

> Scannez le QR code pour voir la vidéo

Notre technologie



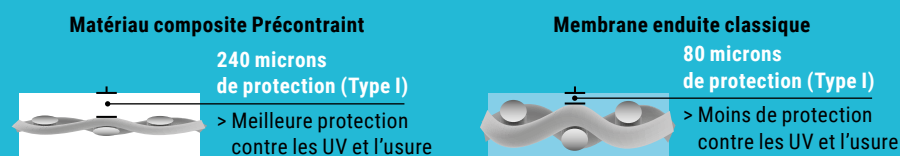
→ Technologie Précontraint : le principe de fabrication

La technologie Précontraint consiste à assurer une **enduction sous tension bi-axiale** (dans le sens de chaîne et de la trame) tout au long du cycle de fabrication. L'armature souple en micro-câbles PET haute ténacité est enduite de plusieurs couches de polymères toujours sous tension bi-axiale : il en résulte un double avantage d'**élimination des déformations** sous charge et d'**absence de nécessité d'ajustement périodique** de la tension du matériau après son montage final.

→ Durabilité mécanique et esthétique

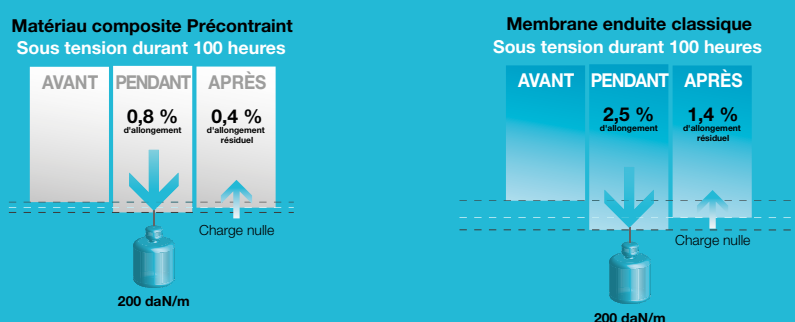
Grâce à la tension opérée, l'armature est plus plate. Elle est **mieux protégée par une forte épaisseur d'enduction homogène en crête des fils**.

À l'inverse, les supports produits à partir de technologies industrielles classiques présentent un fort embuvage et sont donc moins protégés par l'enduction, ce qui entraîne une détérioration plus rapide.



→ Stabilité dimensionnelle

La mise sous tension des membranes pendant tout le processus d'enduction leur confère également une très grande résistance à l'étirement sur le long terme. Les matériaux Précontraint offrent une **résistance à l'allongement pratiquement négligeable** dans le sens de la trame comparé à des matériaux classiques.



The background image shows an industrial facility with a tall, cylindrical chimney or tower structure. A person is visible in the lower right foreground, standing near a building. The image is overlaid with a teal and blue geometric design consisting of overlapping shapes.

Quels sont
impacts
et comment

nos

significatifs

les **réduire** ?



Nos composants relèvent de la chimie de synthèse

→ IMPACTS

Au cours de nos process de fabrication, nous utilisons de nombreuses matières premières issues de la chimie de synthèse : PET et résines PVC, mais aussi solvants, silicones, vernis, plastifiants. C'est pourquoi nous nous attachons à mesurer et réduire l'empreinte environnementale et sanitaire de nos produits.

→ INITIATIVES

• **En réalisant des Analyses de Cycle de Vie** (ACV, méthode d'évaluation des impacts environnementaux d'un produit sur l'ensemble de son cycle de vie) sur nos produits. À ce jour, 86 familles d'articles, soit 65% des références, sont concernées. Ces ACV, normées ISO 14040-44, sont effectuées par des consultants spécialisés indépendants (EVEA Conseil).

• **En créant l'outil Eco-Identity** qui score, pour un produit donné, 5 indicateurs environnementaux et sanitaires. Cet outil permet d'évaluer notre niveau d'anticipation par rapport à des exigences réglementaires potentielles futures, en montrant si notre offre produit est conforme à la législation (R) ou supérieure à ce que demande la législation (R+1 ; R+2 ; R+3). Cet outil, qui concerne aujourd'hui 95 % de nos produits, sera généralisé à l'ensemble de nos gammes en 2015.

• **En mettant en place des FDES** (Fiches de Déclarations Environnementales et Sanitaires) et un EPD (Environmental Product Declaration) pour plusieurs gammes de produits.

EXEMPLE DE PROFIL ECO IDENTITY : STAMSKIN ZEN

PRÉCAUTION SANITAIRE :

R+3 : taux de phtalates inférieur à 0,1 %

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR :

R+2 : classement A+ pour l'étiquetage sanitaire

EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE :

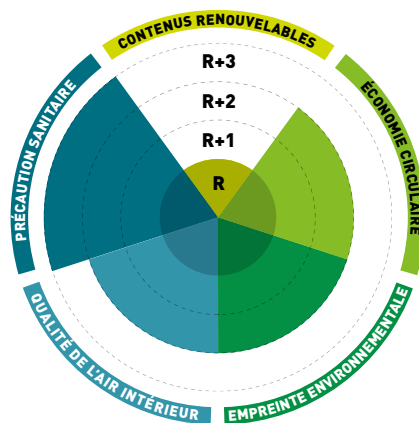
R+2 : ACV spécifiques

ECONOMIE CIRCULAIRE :

R+2 : recyclage effectif par Texyloop

CONTENUS RENOUVELABLES :

R : pas de composant biosourcé



> Le profil Eco Identity établit la performance sanitaire et environnementale d'un produit. Le niveau R représente le respect de la réglementation. L'établissement de ce profil permet d'orienter les efforts d'amélioration en fonction de l'usage effectif du produit.

• **En intégrant des mesures de précaution dès la conception** de nos produits : nous avons par exemple récemment mis au point plusieurs produits sans phtalate (additif couramment utilisé dans les matières plastiques pour les rendre souples et flexibles) : Batyline (référence «Non FR») et Stamskin (références «Zen» et «Top»).

• **En nous intéressant à des composants biosourcés** issus de la biomasse (fibres de chanvre, plastifiants à partir de colza...). Nous avons déposé plusieurs brevets dans ce domaine et mis au point des produits éco-conçus, tel le DECOLIT BB 251 Biosourcé, composé de plastifiants exclusivement biosourcés. Les volumes fabriqués sont, certes, encore symboliques (100 000 m² en 2014), mais ils sont en croissance et nous permettent de tester sur le terrain des alternatives intéressantes.

L'impact environnemental, un champ d'action de l'écologie industrielle, **selon Suren Erkman**

La réduction de l'impact environnemental des produits et services qui composent en partie le système industriel dans lequel nous vivons constitue un des nombreux leviers d'action en matière d'écologie industrielle. L'écologie industrielle, qui combine une approche analytique et une approche opérationnelle, vise à réorganiser le système industriel actuel pour le rendre viable et compatible avec la Biosphère. Or cette compatibilité implique la mise en place de rééquilibres qui amènent à repenser en amont les processus de production des biens et des services dont l'usage normal entraîne un rejet (déchets organiques ou emballages pour la nourriture, solvants, etc.). Pour y parvenir, le système industriel actuel, avide d'énergies fossiles, doit littéralement se mettre à la diète. Il doit s'appuyer sur de nouvelles sources d'énergies dont la collaboration inter-entreprises à grande échelle. « Serge Ferrari s'inscrit déjà dans cette dynamique, en allant à la

rencontre de ses fournisseurs et de ses clients », souligne Suren Erkman. « Les nouveaux modèles d'affaires que le groupe a instaurés avec Freitag ou Lafuma, la systématisation des ACV et des analyses de flux de matières sur la gamme de ses produits, puis leur déploiement chez ses clients, la collaboration initiée avec Solvay pour le recyclage du PVC, sont autant d'initiatives qui expriment une capacité à co-créer, à innover et à élaborer de vraies stratégies industrielles à 5 ou 10 ans. Une entreprise comme Serge Ferrari est bien plus en avance dans la mise en œuvre de l'économie circulaire que bon nombre de déclarations d'intention et d'élaborations théoriques. »

Suren Erkman
est professeur d'écologie
industrielle à l'Université
de Lausanne en Suisse



→ CHIFFRES-CLÉS

100 000

nombre de m² produits contenant des matières agro-sourcées

65%

le pourcentage de nos produits ayant fait l'objet d'une ACV



Nos usines consomment et rejettent



→ IMPACTS

Comme toutes les usines, nos 3 sites de production consomment des ressources (eau, air...) et rejettent des polluants (effluents, COV – composants organiques volatils...). C'est pourquoi :

→ CHIFFRES-CLÉS

100%

sites industriels certifiés
ISO 14001 et ISO 50001 d'ici à 2015

2 M€

notre investissement 2014
dans la prévention des risques
et la réduction de notre empreinte
environnementale
dont 1 M€ pour Taxyloop

→ INITIATIVES

• Nous visons à **étendre la certification ISO 14001** (Système de management environnemental) à 100% de nos sites industriels en 2015 (en 2014, 53% de nos sites étaient certifiés) et à mettre en place **un système de management de l'Énergie ISO 50001** en France.

• Nous **cherchons à diminuer** notre consommation d'eau, d'énergie (GWh) et de matières premières (PET, résines et autres polymères, etc.) ainsi que nos émissions de CO₂, de COV, et nos déchets.

• En 2014, nous avons consacré plus de 2 M€ à des investissements dédiés à la **prévention des risques** et à la **réduction de notre empreinte environnementale**.

• L'utilisation importante de solvants lors de l'étape de vernissage est susceptible de générer des émissions importantes de composés organiques volatils (COV). Depuis 2000, nous avons mis en place **un plan de prévention et d'anticipation** permettant de limiter au maximum les pannes de notre système d'abattement des COV.

• En 2014, nous avons mis en place un plan visant à **préserver la biodiversité** entourant notre site de production à La Tour du Pin.



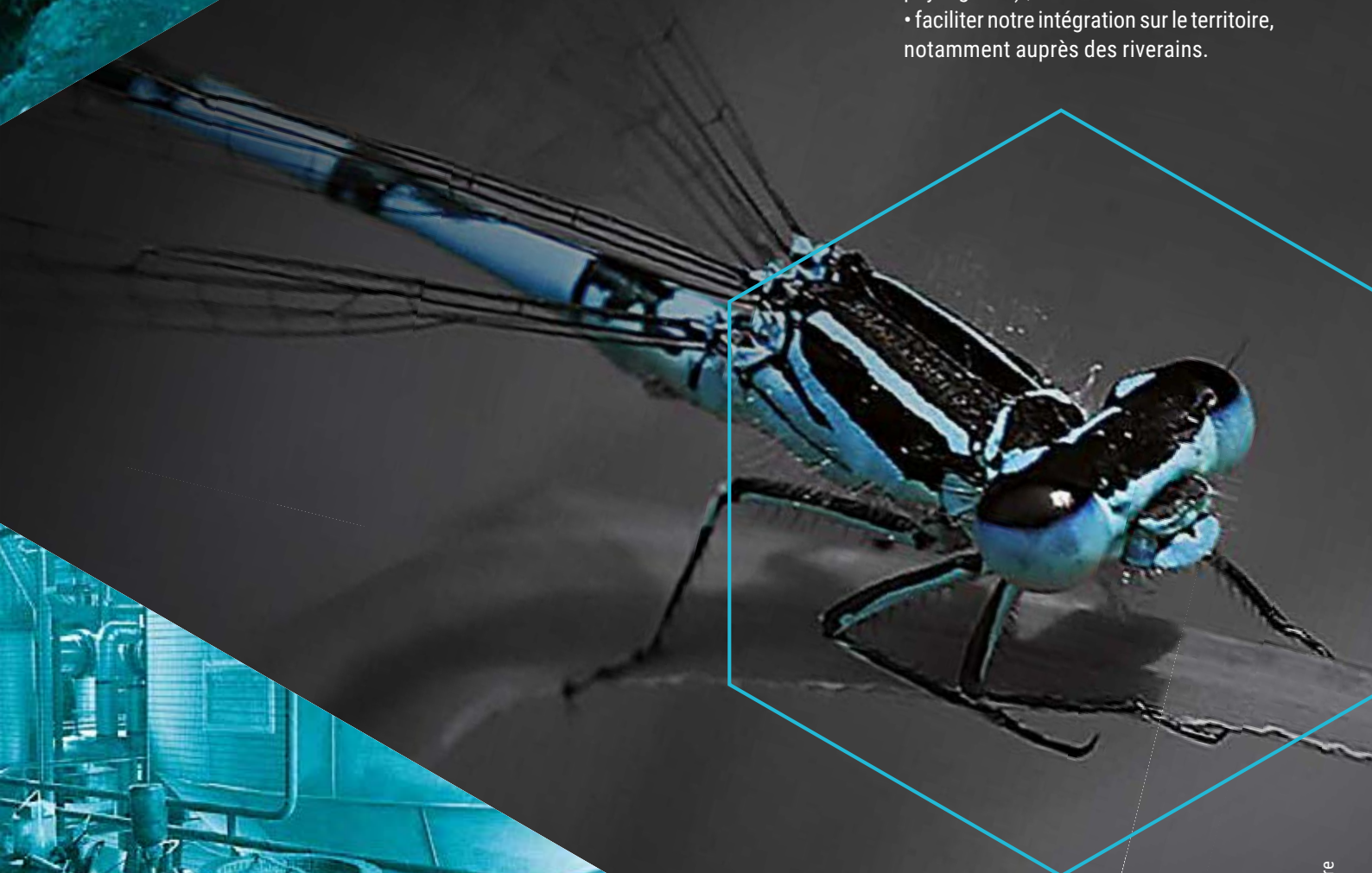
Mise en place du Plan Biodiversité « **Agrion** »

Lors d'un inventaire ciblé sur les espèces patrimoniales à proximité de notre site industriel de La Tour du Pin, une des espèces rares et protégées selon Natura 2000 a été identifiée : l'**Agrion de Mercure** (famille des libellules).

Pour favoriser son habitat, nous avons notamment pris des mesures de stabilisation des berges avant aménagement avec des techniques de génie végétal (fixation avec pieux de Robinier faux-acacia et tressages de saules arbustifs).

Le plan Biodiversité a pour principaux objectifs de :

- sensibiliser les collaborateurs travaillant en production afin de passer d'une logique classique de prévention de la pollution à une logique de conservation du capital naturel ;
- renforcer nos liens avec les parties prenantes locales par des actions concertées et tangibles (associations, communauté de communes, Syndicat Mixte d'Aménagement, écologues et paysagistes) ;
- faciliter notre intégration sur le territoire, notamment auprès des riverains.





Les déchets sont un sujet

→ IMPACTS

Les ACV nous ont appris que 80% des impacts de nos produits se situaient en amont de la filière, lors des étapes d'extraction et de production des matières premières. De plus, les matériaux composites que nous mettons sur le marché n'étaient pas recyclables. Incinérés ou mis en décharge, leur fin de vie s'avérait problématique pour l'environnement.

→ INITIATIVES

• Bien que n'étant pas soumis à une REP (responsabilité élargie du producteur), nous avons investi massivement dans un procédé breveté, Texyloop, permettant de recycler nos produits. Ce procédé consiste à transformer des matériaux composites usagés pour obtenir un compound de PVC (granulats) et des fibres polyester homogènes de très haute qualité. Nous l'avons développé en association avec un partenaire industriel, avec lequel nous co-pilotons une usine, située à Ferrara en Italie, capable de recycler plusieurs centaines de tonnes de matériaux usagés par an.

L'usine est opérationnelle depuis 2008 et, à ce jour, notre réseau de collecte compte 113 industriels / clients qui adhèrent à la charte Texyloop. Depuis 1998, date de notre implication dans la création de Texyloop, le montant de nos investissements dédiés à cette activité s'est élevé à plus de 10 M€.

• Grâce à Texyloop, nous diminuons nos impacts par *oversetting*, opération encore plus efficace que *insetting* (voir page 24). Ainsi, en recyclant 900 t/an (en 2014), nous réduisons les impacts de nos activités de 20% (CO₂, t Equiv.). Un calcul assez simple montre que le recyclage de 5 000 t/an de produits en fin de vie nous permettrait d'anéantir ces impacts par un jeu de « sommes nulles ».

• Nous développons des applications commerciales pour les fibres polyester « secondaires » issues du recyclage.

• Parallèlement au recyclage, qui n'est que l'aboutissement final de la vie des matériaux composites, nous travaillons en amont afin de soutenir les possibilités de leur réemploi et de leur réutilisation.

→ CHIFFRES CLÉS

14 M€

montant investi dans l'activité Texyloop par Serge Ferrari depuis 1998

900 tonnes

de matériaux composites recyclés via Texyloop en 2014 (+24% par rapport à 2013)

- 58 %

économie réalisée via Texyloop en terme de consommation d'eau sur l'ensemble du cycle de vie d'un matériau composite

Romain Ferrari,
Directeur Général Délégué
Serge Ferrari



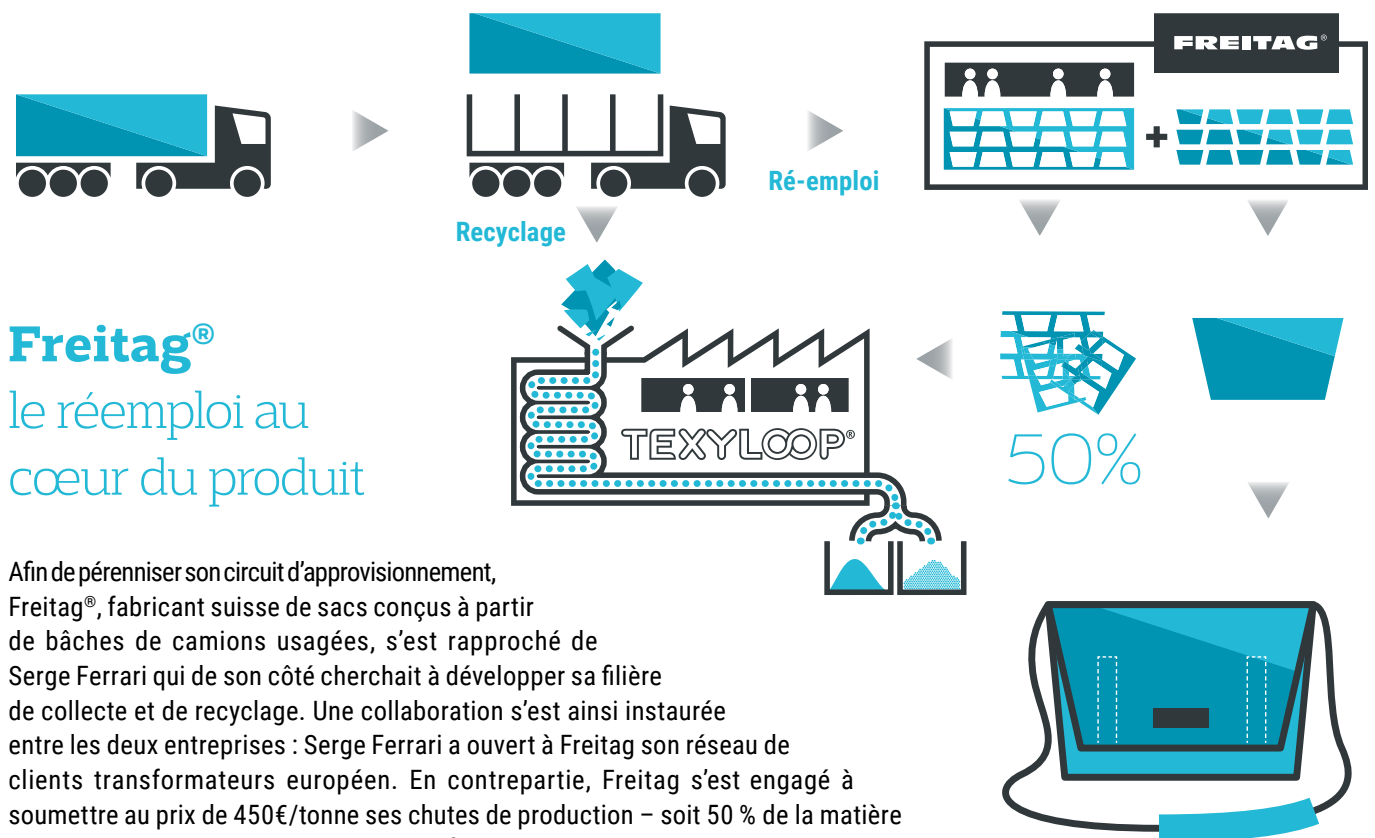
Quelle est **la réalité industrielle du recyclage** par Taxyloop aujourd'hui ?

> Scannez le QR code pour voir la vidéo



80% des impacts de vos produits se situent en amont : ne serait-ce pas plutôt à cette filière amont de prendre des mesures ?

> Scannez le QR code pour voir la vidéo



Afin de pérenniser son circuit d'approvisionnement, Freitag®, fabricant suisse de sacs conçus à partir de bâches de camions usagées, s'est rapproché de Serge Ferrari qui de son côté cherchait à développer sa filière de collecte et de recyclage. Une collaboration s'est ainsi instaurée entre les deux entreprises : Serge Ferrari a ouvert à Freitag son réseau de clients transformateurs européen. En contrepartie, Freitag s'est engagé à soumettre au prix de 450€/tonne ses chutes de production – soit 50 % de la matière première collectée par l'entreprise – à la filière de recyclage Taxyloop. En plus de dynamiser les circuits de collecte pour le recyclage et de recycler plus de 50 tonnes de bâches de camion par an, cette initiative conjointe permet de limiter la consommation de ressources non renouvelables en prolongeant leur durée de vie par une boucle de réemploi. La boucle est en passe d'être bouclée grâce à la commercialisation prochaine par Freitag de sacs créés à partir de matériaux recyclés par Taxyloop.

Les déchets sont un sujet

La réduction des impacts par **oversetting**

Les activités industrielles consomment des ressources et génèrent des pollutions. Pour réduire ces impacts, plusieurs stratégies sont possibles.

La plus immédiate relève de l'insetting : il s'agit de réduire les consommations, de remplacer les procédés polluants par d'autres plus efficaces, de renoncer autant que possible aux sources de matières et d'énergies non recyclables ou non renouvelables.

Une autre voie s'ouvre aux industriels transformateurs tels que Serge Ferrari : l'oversetting. Pour en mesurer l'enjeu, rappelons que les impacts globaux d'une filière industrielle classique se situent le plus souvent en amont de la transformation, c'est-à-dire principalement lors des étapes d'extraction et de production des matières premières.

Ainsi, un industriel transformateur aurait beau réduire ses impacts à néant, il n'aurait *in fine* réduit les impacts totaux de la filière que de 100 à 90.

Mais s'il investit de sa propre initiative dans le développement d'une boucle de recyclage de produits en fin de vie (*oversetting*), alors il peut prétendre s'attribuer les bénéfices induits par cette opération.

	Consommations ou émissions en 2014	Réduction apportée par l'activité de recyclage (900 t)	Gain d'oversetting en %
Énergie (GWh)	63	-8,88	-14%
CO ₂ (t Equiv.) Process	10 875	-2 295	-21%
Déchets Non Dangereux (t)	2 046	-246	-12%



Une toiture végétalisée à partir de fibres Taxyloop

La Varenne Environnement, spécialiste français de la végétalisation de toitures, a choisi d'intégrer le non-tissé Taxyloop en polyester recyclé dans l'installation de la toiture végétalisée du Centre Hospitalier de Firminy. Ce tapis de culture non-tissé, dans lequel pousse le sédum, est constitué à 85 % de matières premières (fibres polyester et laine) recyclées via le process industriel Taxyloop. L'usage de cette couche filtrante certifiée Ecocert en lieu et place d'un non-tissé vierge conduit à une réduction des impacts environnementaux de plus de 30 %.



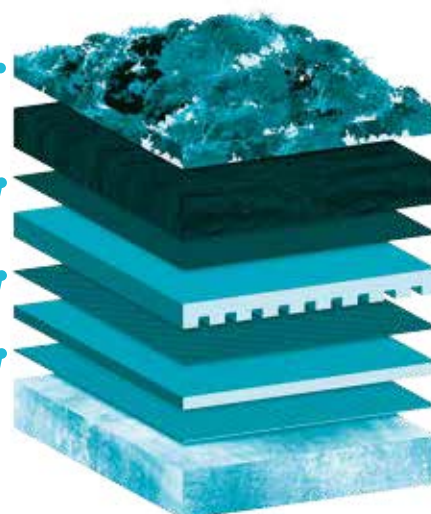
Tapis de culture utilisant du non-tissé Taxyloop®



Non-tissé Taxyloop®, utilisé en couche de filtration

Membrane d'étanchéité

Pare-vapeur



Substrat de végétalisation

Couche drainante (pouzzolane)

Isolation

Élément porteur en béton

Nos opérateurs évoluent dans un environnement parfois difficile

→ IMPACTS

Les équipes travaillant sur nos sites de production sont exposées au bruit, à la température, aux substances, aux champs électro-magnétiques. C'est pourquoi :

→ INITIATIVES

- Nous mesurons précisément et régulièrement les conditions d'exposition de nos opérateurs en situation de travail. Nous profitons de cette obligation (dans le cadre du Document Unique) pour approfondir des investigations pertinentes dans le cadre de nos métiers et des produits que nous manipulons.
- Nous menons une **veille permanente et proactive** sur les substances susceptibles d'altérer la santé humaine et l'environnement. Nous mettons en place des politiques de substitution chaque fois que cela est possible. Nous avons par exemple réalisé un ranking sur des substances suspectées EDCs (perturbateurs endocriniens) avec un laboratoire indépendant européen ; le coût de ces études et de la campagne de tests toxicologiques en laboratoire s'est élevé à 120 000 €. Nous partageons les résultats de ces travaux avec les autorités publiques.

→ CHIFFRES-CLÉS

3x8

Les équipes production/logistique du groupe travaillent en 3x8 mais les équipes de nuit sont fixes, afin de respecter au mieux le rythme de vie des opérateurs

120 000 €

consacrés aux études et aux tests toxicologiques en laboratoires sur les EDCs



Nous ne sommes pas à l'abri d'un risque d'accident

→ IMPACTS

Les équipes travaillant sur nos sites industriels ne sont pas à l'abri d'un risque d'accident. C'est pourquoi la sécurité, au même titre que la santé, fait partie de nos priorités.

→ INITIATIVES

• En 2014, nous avons consacré un **budget de 84 000 € à la formation santé-sécurité** de nos collaborateurs. 305 actions de formation ont été réalisées auprès de nos équipes de production dans des domaines liés à la prévention des risques et à la maîtrise des règles de sécurité.

• Après 5 années de baisse continue (chiffre divisé par 7 entre 2009 et 2013) du **nombre d'accidents du travail**, l'année 2014 se termine avec une légère hausse. Ces accidents sont de faible gravité (chutes, coupures...). **Le taux de gravité a du reste baissé** significativement entre 2013 et 2014. Par rapport aux entreprises relevant du même secteur d'activité, le groupe se situe en-dessous de la moyenne : le TF2 est de 29,6 pour la branche textile, de 21,37 chez Serge Ferrari. Le taux de gravité est de 1,7 pour la branche textile, de 0,46 au sein du groupe.

• Depuis une dizaine d'années, **la politique sécurité du groupe a été développée de manière verticale** : approche par métiers, thématiques (travail en hauteur, maîtrise des risques incendie...), assurant une prise en compte et un traitement de chaque risque identifié. Ces travaux de prévention ont permis de maîtriser la majorité des risques et de faire diminuer notre taux d'accidentologie. Cependant, nous souhaitons renforcer une culture sécurité transverse au sein du groupe. Une mission est en cours de déploiement, qui vise à maintenir la réduction des accidents par un **renforcement de la prise de conscience collective des bonnes pratiques de sécurité**.

• **Le taux d'absentéisme** est relativement bas : il s'élève à 4,15% à l'échelle du groupe (données UES et Suisse) en 2014. Il est d'environ 8% dans les entreprises relevant du même secteur.

• Nous prenons désormais en compte la **sécurité comme critère d'évaluation** de l'efficacité des managers dans la gestion de leurs équipes respectives.



Accidents du travail et absentéisme au sein du groupe (données UES et Suisse)

	2013	2014
Taux de fréquence des accidents (TF2*)	14	21
Taux de gravité des accidents (TG**)	0,74	0,55
Taux d'absentéisme (maladie et arrêt de travail)	3,75%	4,15%
Nombre de jours d'absentéisme	4 393	4 831

* Le TF2 est le Taux de Fréquence 2 d'accidents. Il désigne tous les accidents du travail ayant fait l'objet d'une déclaration, avec arrêt ou non.

** Le Taux de Gravité (TG) représente le nombre de jours d'arrêt par millier d'heures travaillées.

→ CHIFFRES-CLÉS

85 544 €

investis dans la formation
santé-sécurité de nos collaborateurs

305

personnes formées
à la santé-sécurité
(dont formations réglementaires)



Nos activités fluctuent

→ IMPACTS

Afin d'anticiper au mieux les variations d'activités qui caractérisent notre secteur et d'éviter les périodes de chômage partiel, nous avons mis en place plusieurs mesures :

→ INITIATIVES

• **La mise en œuvre de la polycompétence** dans l'organisation du travail, sur sites français, nous permet de préserver l'employabilité de nos collaborateurs, tout en enrichissant leur expérience professionnelle.

En période de faible activité, une partie de nos équipes est affectée au contrôle qualité des matériaux composites collectés et acheminés sur le site de La Tour du Pin pour être ensuite recyclées via le procédé Texyloop. Les mêmes équipes sont également en mesure d'évoluer sur la ligne de cardage des fibres recyclées (opération de finissage), opérationnelle depuis décembre 2014 au sein de l'antenne Texyloop de La Tour du Pin.

• **La mise en place d'une équipe de formateurs internes**, sur nos sites de production en France, sur le principe « un collègue en forme un autre ». L'équipe, composée de 8 formateurs habilités (soit 2,3% de l'effectif français), permet de dispenser des formations qualifiantes, reconnues par plusieurs conventions collectives (Certificat de Qualification Professionnelle Inter Branches 2013 renouvelé les années suivantes). À ce jour, 57 collaborateurs ont été formés multi-métiers sur les 200 qui travaillent en atelier. Ce mode de formation favorise le partage d'expérience, les synergies entre les équipes et la reconnaissance mutuelle. Les retombées sont également significatives en terme de contrôle qualité grâce à une meilleure coordination et à un gain de réactivité.

Accord de modulation et polycompétence selon **Marcel Priolo, Tony Albert, Benoît Salamin**, représentants du **syndicat salarié** Serge Ferrari

Créé en 2009, le syndicat salarié Serge Ferrari compte aujourd'hui 137 adhérents. Tous prennent part aux négociations annuelles obligatoires, grâce à un mode de consultation collectif. Neutre et autonome, le syndicat constitue, selon Marcel Priolo, Tony Albert et Benoît Salamin, « une forme de contre-pouvoir intéressante qui vise à instaurer un dialogue constructif avec les dirigeants pour faire évoluer l'entreprise ensemble ». En 2012, le syndicat a négocié l'accord de modulation qui permet de gérer les fluctuations d'activités pour à la fois

minimiser l'absentéisme et éviter le chômage partiel – « un grand bouleversement pour tout le monde », indiquent les représentants élus. « En période de forte activité, les heures supplémentaires effectuées par les équipes sont majorées de 35 %. Les creux d'activité sont lissés en soldant en fin d'année les heures de congés d'une part et en procédant à un reclassement des ateliers d'autre part. Cette souplesse d'adaptation, facilitée par des rythmes de charge asynchrones dans les différents ateliers, a été optimisée grâce au plan

polycompétence reposant sur la formation interne entre collaborateurs. La démarche a été délicate à mettre en œuvre au départ parce que les opérateurs nouent des affinités avec leur site de production et appréhendent leur arrivée sur un site qu'ils ne connaissent pas. Mais aujourd'hui, la démarche est bien perçue et favorise la connaissance entre les équipes », concluent les représentants.

La formation en quelques chiffres

Domaines de formation : sécurité, management, communication, polycompétence-métiers.

→ INVESTISSEMENTS RÉALISÉS DANS LA FORMATION AU COURS DE L'ANNÉE 2014 (UES)

Coût total des formations en Euro			
	Femmes	Hommes	Total
Agent de Maîtrise	17 044	76 666	93 710
Cadre	36 533	76 903	113 436
Employé	30 600	13 438	44 038
Opérateur de production	264	66 185	66 449
Total général	84 441	233 192	317 633

→ RÉPARTITION DES SALARIÉS AYANT REÇU AU MOINS UNE FORMATION EN 2014 (UES)

Nombre de personnes ayant bénéficié d'une action de formation			
	Femmes	Hommes	Total
Agent de Maîtrise	5	33	38
Cadre	13	39	52
Employé	20	7	27
Opérateur de production	1	53	54
Effectif formé	39	132	171
% effectif formé	46 %	53 %	51 %

→ CHIFFRES-CLÉS

Budget de la formation en 2014 :

317 633 €

soit 3% de la masse salariale

8

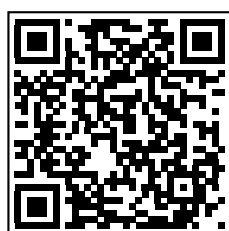
formateurs en interne

51%

des collaborateurs français ont suivi une action de formation en 2014



Romain Ferrari,
Directeur Général Délégué
Serge Ferrari



Vos activités fluctuent mais, en France, vous n'avez pas recours au chômage partiel : **comment faites-vous ?**

> Scannez le QR code pour voir la vidéo

Notre capital humain est à préserver

→ IMPACTS

Le turn-over au sein de notre groupe est très faible (inférieur à 4%) et 92% de nos collaborateurs sont employés en CDI. L'ancienneté moyenne est de 11 ans pour les établissements de La Tour du Pin et de 17 ans pour CI2M.

Conséquence : la moyenne d'âge de nos collaborateurs augmente. Toutefois, nous considérons que c'est une chance et un signe fort de l'engagement des salariés et de la qualité de vie au travail.

→ INITIATIVES

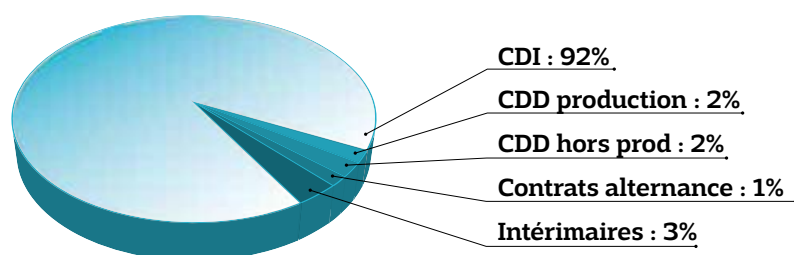
• En 2012, nous avons négocié avec les partenaires sociaux la mise en place d'un **premier plan pénibilité**. Déployé sur 3 ans (jusqu'en 2014) et soutenu par la CRAM (caisse régionale d'assurance maladie), ce plan s'élève à 320 000 €. Il prévoit notamment :

- le développement des compétences et des qualifications,
- l'aménagement des fins de carrières et le maintien en activité,
- l'adaptation et l'aménagement des postes de travail avec le concours d'un cabinet d'ergonomes qui a formé nos bureaux d'études. Par exemple, les machines de tissage sont désormais dotées de rehausseurs qui accueillent les chaînes et équipées d'élévateurs qui limitent le port de charges.

Ces actions s'inscrivent dans le long terme au travers d'investissements techniques, de formations et de nouvelles organisations du travail.

• Notre groupe a la particularité de designer, fabriquer et mettre en service ses propres équipements de production. L'objectif est d'exercer un contrôle qualité sur le processus et de protéger nos savoir-faire. Cette activité occupe en moyenne 25 personnes (bureau d'études interne et filiale de fabrication de machines spéciales, CI2M). Ainsi, **chaque opérateur de production et de maintenance participe au design, à l'ergonomie et à la réalisation de son outil de travail**. Par ailleurs, nos bureaux d'études sollicitent régulièrement les opérateurs qui conduisent les lignes de production pour adapter les machines existantes et les améliorer.

Répartition des types de contrats au sein du groupe en France (2014)



→ CHIFFRES-CLÉS

320 000 €

déployés sur 3 ans pour la mise en place du plan pénibilité

92 %

des collaborateurs du groupe sont en CDI

49 %

des collaborateurs français sont devenus actionnaires du groupe lors de son introduction en bourse en 2014

4 %

de turn-over

- Nous nous attachons à **valoriser les compétences et le travail effectué par nos collaborateurs de production** :
 - en partageant avec les opérateurs les applications finales de ce qu'ils fabriquent chaque jour en atelier et les succès commerciaux les plus représentatifs ;
 - en laissant aux managers l'autonomie nécessaire pour faire évoluer leurs équipes.
- Nous pratiquons, en production, **une politique de rémunération au-dessus de la moyenne nationale** :
 - les équipes perçoivent un salaire moyen globalement équivalent à 1,9 fois le SMIC.
 - un système d'intéressement intégrant le personnel d'encadrement de la production et le personnel relevant de la MOD (Main d'Œuvre Directe) a été créé. Ces collaborateurs sont intéressés au prorata de la performance globale du groupe en matière de productivité et de qualité.
- L'ensemble des salariés du groupe bénéficient de **revenus complémentaires et différés** :
 - les collaborateurs français disposent de longue date d'une mutuelle familiale et d'une prévoyance. Serge Ferrari finance également pour chacun de ses collaborateurs étrangers une assurance pour les frais de santé.
 - l'entreprise dispose d'un accord de participation depuis le 16 décembre 2004.
 - un Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO), en France, a été mis en place le 6 décembre 2011. Aujourd'hui, plus de 55 % des collaborateurs y adhèrent.
 - un FCPE Serge Ferrari actionnariat a été mis en place le 28 avril 2014. 49 % des salariés y ont souscrit.



Notre capital humain est à préserver

Enquête sur le bien-être des collaborateurs

Une enquête sur le bien-être au travail, à laquelle 187 salariés ont participé, soit 1 salarié sur 2, a été menée en 2013 par le cabinet Deuxpointcinq sur le site de La Tour du Pin. À la suite de cette enquête, un groupe de travail a été mis en place qui s'est focalisé pour l'année 2014 sur 4 thématiques : alimentation, activité physique, implication du personnel, bien-être.

L'enquête a porté sur les habitudes de vie personnelle des collaborateurs au plan physique (activité sportive, alimentation, poids, tabagisme, sommeil, problèmes de santé...) et sur la vie professionnelles au plan psychologique (stress, satisfaction au travail, conciliation travail-vie personnelle).

Pour répondre concrètement aux résultats de l'enquête et permettre aux collaborateurs désireux de le faire d'améliorer leur hygiène de vie au quotidien, des ateliers animés par des spécialistes extérieurs ont été créés : diététique, gestion du stress, astuces et conseils pour retrouver le sommeil, coaching sportif. Ils ont été complétés par la mise à disposition de produits plus équilibrés dans les distributeurs alimentaires et par l'installation d'une douche dans l'un des ateliers pour encourager la pratique sportive.



→ CHIFFRES-CLÉS DE L'ENQUÊTE BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

62 %

des collaborateurs français
estiment satisfaisant l'équilibre
travail-vie personnelle

72 %

des personnes interrogées
estiment leur emploi satisfaisant
dans son ensemble

52 %

ressentent un stress
au travail de niveau moyen,
28 % un stress élevé

71 %

estiment que leur rôle
et leurs tâches sont
clairement définis



Nos clients ont besoin d'être sensibilisés

→ IMPACTS

Nos clients sont de plus en plus conscients qu'un produit ou un service éco-efficace peut être un argument commercial différenciant. Toutefois, ils ne savent pas forcément comment le mesurer et le valoriser.

C'est pourquoi nous les aidons à mesurer l'empreinte environnementale de leurs produits ou de leurs services.

→ INITIATIVES

• Nous réalisons, pour le compte de nos clients, des **Analyses de Cycle de Vie** qui leur permettent de mesurer l'impact environnemental de leurs produits ou de leurs solutions. Nous pilotons la mise en œuvre de ces études, qui sont effectuées par un cabinet spécialiste indépendant. Depuis 2011, six ACV ont été conduites chez nos clients, chacune couvrant un périmètre précis.

• Nous pilotons également des **études d'alter-consommation** pour des clients ayant des produits dédiés au grand public. Cela leur permet d'appréhender une nouvelle cible d'utilisateurs finaux dont ils ignorent parfois l'influence sur leur marché. Très sensibles au recyclage, les alter-consommateurs, qui recherchent des offres dont l'empreinte environnementale est mesurable, peuvent en effet jouer le rôle de prescripteur. L'offre de sièges de jardin avec assise interchangeable développée en collaboration avec Lafuma et Botanic en 2010 répond précisément à ces nouveaux besoins.

Locabri, une offre relevant de l'économie de fonctionnalité

Locabri fabrique et commercialise depuis 1975 des structures métallo-textiles modulaires, soit en les mettant en location soit en les vendant à des loueurs. Ces structures démontables sont principalement destinées à l'organisation d'événements (où l'aspect esthétique prime) et au stockage (pour lequel les entreprises privilégient la qualité technique). L'étude que Serge Ferrari a confiée au cabinet EVEA Conseil s'est intéressée au volet « stockage industriel et commercial ». Elle a combiné deux méthodes : une analyse des flux de matières et d'énergie, puis une analyse de cycle de vie prenant en compte 5 indicateurs : énergie, climat, pollution photochimique, ressources et consommation d'eau. Les résultats dégagés au terme de deux années d'étude ont démontré que les solutions mises en œuvre par Locabri sont deux fois moins impactantes que la construction d'un bâtiment ou la location d'un entrepôt en dur. L'économie de rapport se manifeste principalement dans la légèreté des structures. La réduction de la quantité de matière intégrée à chaque structure permet d'optimiser son volume et de faciliter son transport. « *En finançant ce type d'étude, Serge Ferrari nous pousse vers le haut ; il s'efforce de proposer de nouveaux produits, des solutions plus qualitatives pour faire avancer l'ensemble de la filière. Sur les aspects écologiques, le groupe n'hésite pas à endosser la casquette de fournisseur pour servir une profession et un débouché. Cette relation, c'est du gagnant-gagnant, d'abord pour l'aval de la filière, puis à terme pour le groupe Serge Ferrari* », conclut Eric Dewinter dirigeant de Locabri.

Le Transatube, une collaboration réussie entre **Serge Ferrari, Lafuma** et **Botanic**

Serge Ferrari travaille de longue date avec Lafuma pour le mobilier de jardin (gamme Batyline). Lafuma voulant affirmer son positionnement d'entreprise engagée, Serge Ferrari lui a proposé de faire réaliser une étude sur l'identification des « alter-consommateurs » dans la population des clients jardinage. Les résultats se sont avérés

étonnants : 33% du total des clients seraient des « alter » !

L'idée d'une nouvelle offre germe alors : proposer une

structure de mobilier en acier à « Haute Limite Élastique » avec une garniture en toile composite recyclable et facilement démontable. Le tout serait distribué chez Botanic, lui aussi désireux de renforcer son offre verte et de fidéliser sa clientèle. C'est ainsi qu'est né le Transatube : le consommateur qui se rend chez Botanic pour acheter du mobilier de jardin se voit proposer un produit conçu par Lafuma, habillé d'une assise en toile composite Batyline spécialement indiquée pour des applications outdoor. Il a la possibilité de remplacer l'assise du siège tout en conservant la structure et bénéficie d'une réduction de prix s'il ramène l'assise usagée qui est ensuite recyclée selon le procédé Texyloop.



« Texytool » par **Jean-Baptiste Puyou**, directeur d'EVEA Conseil

Le cabinet EVEA Conseil accompagne Serge Ferrari sur la mise au point d'outils de calcul permettant de baliser une démarche d'éco-conception.

Un exemple ? Texytool, un outil web développé par EVEA à l'initiative de Serge Ferrari pour les imprimeurs. Grâce à cet outil pédagogique et ergonomique, les imprimeurs peuvent composer leur propre solution et en évaluer l'impact environnemental. Ils peuvent non seulement choisir des produits Serge Ferrari et paramétrer leur dimension, mais aussi rajouter des éléments que Serge Ferrari ne fabrique pas mais dont l'intégration constitue *in fine* une application (des œillets par exemple). « C'est à ce second niveau que Serge Ferrari sort de

son périmètre pour aller au-delà du produit et s'intéresser aux impacts liés à l'impression elle-même », explique Jean-Baptiste Puyou. « L'information délivrée dépasse largement le périmètre du produit car la communication porte sur les impacts de la solution globale. Avec cet outil, Serge Ferrari fait preuve de pédagogie et d'initiative en proposant un service non obligatoire de reprise de ses produits. On se situe bien au-delà des standards de l'offre en B2B ». Le fait de disposer de telles données est important pour les imprimeurs car le recyclage des produits représente aujourd'hui un argument de vente : les usages des solutions sont en effet réduits dans le temps.



Romain Ferrari,
Directeur Général Délégué
Serge Ferrari



Pourquoi réalisez-vous des ACV pour vos clients ?

> Scannez le QR code pour voir la vidéo

Nous développons des coopérations avec nos parties prenantes

→ CHIFFRES-CLÉS

60 000 m²

d'écrans publicitaires recyclés confiés par JCDecaux à Texyloop en 2014

23 tonnes

de matières premières de deuxième génération produites à partir du recyclage de la toiture tendue couvrant les ailes du London Aquatic Center

→ INITIATIVES

• En 1974, nous avons créé un réseau d'une dizaine de clients transformateurs indépendants français, faisant face à une concentration de leur principal marché dans le domaine de la carrosserie Poids Lourds.

Notre ambition était alors **de rendre plus fertile le territoire économique de ces clients** en les aidant à se diversifier sur de nouvelles applications avec nos matériaux, dans leur région d'activité.

L'initiative a fonctionné : nous sommes parvenus à développer depuis un écosystème composé d'une multitude d'acteurs, qui cultivent la proximité avec leurs clients respectifs et qui sont identifiés comme des experts. Aujourd'hui, le groupement « Relais Les Constructeurs Textiles » est devenu le groupement « Experts Serge Ferrari » et compte 94 membres répartis dans huit pays d'Europe.

• Nous travaillons très en amont avec nos clients directs et indirects pour **concevoir des solutions favorisant le réemploi et le recyclage**. Avec les organisateurs des Jeux Olympiques de Londres, nous avons ainsi imaginé des infrastructures éphémères, comme la piscine olympique conçue pour que les tribunes latérales soient démontées et que le matériau composite qui les recouvre soit recyclé. Nous avons également créé des partenariats avec des industriels qui souhaitent recycler leurs matériaux composites usagés, c'est le cas pour le Club Med, la station de ski Morzine-Avoriaz ou encore JCDecaux.

• **Nous imaginons de nouveaux secteurs d'application** pour nos produits. Par exemple, la transposition de nos membranes composites dans le domaine de l'aquaculture est en cours d'expérimentation : nous travaillons avec des bureaux d'étude norvégiens pour créer des poches étanches capables de générer un milieu aquatique à la fois fermé et autosuffisant.

LE LONDON AQUATIC CENTER AUX JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES 2012

Le London Aquatic Center, conçu par l'architecte Zaha Hadid, symbolise l'approche environnementale des organisateurs des Jeux Olympiques de Londres 2012 : construire des structures pérennes si elles peuvent être utilisées après l'événement ou temporaires dans le cas contraire. Pour le London Aquatic Center, il a donc été décidé que seule la partie centrale serait conservée et que les ailes latérales seraient démontées. De fin octobre 2012 à janvier 2013, les matériaux composites Serge Ferrari utilisés pour le toit et les parois extérieures ont donc été retirés, emballés et expédiés à Taxyloop. Sur la base d'ACV réalisées par EVEA, le recyclage du toit et des murs via Taxyloop a permis de réduire de 50% les impacts environnementaux, en produisant 23 tonnes de matières premières de deuxième génération.

→ Recyclage d'un liner de lac artificiel à Avoriaz

La station de Morzine-Avoriaz, très engagée en matière de développement durable (elle est certifiée ISO 14 0001), multiplie les actions concrètes en faveur du recyclage. Lorsque le lac artificiel installé il y a 15 ans et destiné à la fabrication de neige artificielle, a dû être rénové en juillet 2013 dans le

cadre de la mise aux normes des retenues d'altitude, la station a accordé sa confiance à Taxyloop pour le recyclage de l'ancien liner (revêtement posé sur les parois du bassin). Celui-ci doit produire après traitement plus de 2 tonnes de matières premières dites de deuxième génération.

→ L'engagement de JCDecaux en faveur du recyclage de ses grands écrans publicitaires tendus

Depuis plusieurs années, JCDecaux s'est fortement engagé en faveur du développement durable. Une de ses priorités, ainsi que l'explique Virginie Gatin, directrice Développement Durable et Qualité du groupe, est de produire moins de déchets et de les recycler. « Parmi ces déchets, il y a évidemment nos écrans événementiels en PVC », indique Yves Roquebert, Directeur Technique Artvertising. « Le paradoxe, inhérent à notre activité, est qu'on fait une utilisation très éphémère d'un produit très pérenne. Or on sait qu'en terme de qualité, on n'a à l'heure actuelle aucune alternative au PVC. C'est pourquoi il était important de nous tourner vers le recyclage. Nous avons cherché plusieurs solutions de retraitement et Taxyloop nous a paru la plus adéquate. »

Comme le résume Virginie Gatin :

« Avec le procédé Taxyloop, on produit moins de déchets et surtout on crée de nouvelles matières premières ». Un partenariat a été signé fin 2012 avec Serge Ferrari, dont JCDecaux assume intégralement le coût, et qui stipule notamment que les écrans publicitaires tendus doivent être recyclés dans un délai de six mois après leur démontage. En 2013, JCDecaux a confié à Taxyloop plus de 44 000 m² matériaux composites à recycler ; en 2014, ce chiffre s'est élevé à 60 000 m².



Nous soutenons l'emploi et l'attractivité de nos territoires

→ IMPACTS

Nous avons à cœur de soutenir l'emploi local et de participer au dynamisme du tissu économique régional. Ce soutien s'illustre notamment par un travail de proximité avec les collectivités locales et les réseaux professionnels de la région.

→ INITIATIVES

• **Nous entretenons des liens étroits avec les collectivités** et les organismes régionaux travaillant dans le cadre du développement de l'emploi, de la formation et des qualifications. En novembre 2012, nous avons ainsi mis en place un projet de formation Conducteur d'Équipement Industriel (CQPI) pour l'ensemble des salariés des ateliers Tissage et Enduction, afin de favoriser la polycompétence des opérateurs. Ce projet a été co-financé par la région dans le cadre d'une convention de formation du Fonds National de l'Emploi (FNE). Il a été reconduit en 2014.

• **Nous soutenons activement la formation** de nos collaborateurs, voire leur reconversion professionnelle.

À titre d'exemple, nous avons financé par le biais du FONGECIF deux projets de reconversions professionnelles en 2014 et 2015.

Liste des organismes publics avec lesquels Serge Ferrari travaille en France

- Pôle Emploi
- Apec
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Animation Territoriale Sous-préfecture
- Communauté de communes
- Collèges et lycées locaux (régionaux)
- Centre de formation des Apprentis
- DIRECCTE
- Cepitra
- Opcalia (*organisme collecteur de la formation*)

La formation CQPI : de quoi s'agit-il ?

Le CQPI est une certification professionnelle qui valide des capacités ou compétences professionnelles mises en œuvre dans l'entreprise et qui sont communes à deux ou plusieurs branches professionnelles. Le CQPI valorise les acquis professionnels, favorise l'employabilité et la mobilité des salariés entre branches. Dans notre cas, l'objectif de cette qualification « Conducteur

d'Équipement Industriel » était double : répondre à un besoin de formation relatif à la conduite de machines dans l'environnement industriel de nos différents sites et donner accès à nos collaborateurs à une qualification professionnelle. 57 collaborateurs ont été formés sur 2013-2014 dont 50 diplômés, ce qui a représenté un total de 4 556 heures.

Par ailleurs, au vu du succès rencontré par ce programme, une deuxième session a été lancée fin 2014 : elle concerne l'ensemble du personnel de production des ateliers Polymères et Logistique Débit, ce qui représente potentiellement 33 personnes.



A photograph of a paper mill with a teal overlay. The word "Ann" is written in a white serif font across the center. The background shows various pieces of machinery, including large rolls of paper and complex mechanical structures.

Ann



EXES

Note méthodologique

1. ORGANISATION ET MÉTHODE DU REPORTING

Pour cette première année, les données chiffrées ont été collectées auprès de différents services (Ressources humaines, Qualité Sécurité Environnement, Comptabilité) et par sites (France et Suisse sauf contre-indication). Les données fournies par les différents contributeurs ont ensuite été consolidées au niveau du groupe (sauf mention spéciale dans la table de concordance).

La collecte des données sociales et environnementales quantitatives de ce rapport a été réalisée et agrégée au niveau du groupe grâce à nos progiciels de consolidation (Données sociales et sociétales : ADP pour la paie en France, Fiches Excel pour les autres unités. Données environnementales : bases de données sur outils bureautique partagés).

Les données qualitatives ont quant à elles été collectées par l'intermédiaire d'entretiens dédiés avec des interlocuteurs internes et externes au groupe et vérifiés en interne par les directions Générale, Ressources humaines, et Sécurité.

Le Directeur Général Délégué est désigné responsable du reporting RSE au niveau du Groupe.

Un comité de rédaction du rapport RSE composé des directions Générale, Ressources humaines, et Sécurité effectue à chaque étape d'élaboration du rapport un contrôle de cohérence des données.

À l'issue de cet exercice, le Groupe planifiera la mise en œuvre d'un référentiel de collecte de ses propres indicateurs.

2. PÉRIMÈTRE ET PÉRIODE DU REPORTING

Le reporting social, sociétal et environnemental porte sur l'exercice clos au 31 décembre 2014 et couvre les entités suivantes : Serge Ferrari Group SA, Serge Ferrari SAS, Serge Ferrari Brasil, Ferfil SA, Serge Ferrari Terasuisse SA, Serge Ferrari AG, Taxyloop SAS, CI2M SASU, Serge Ferrari North America, Serge Ferrari Latino America, Serge Ferrari Asia Pacific, et Serge Ferrari Japan.

Ces entités sont toutes intégrées globalement dans le reporting RSE. En outre, la joint-venture Vinyloop Ferrara SAP détenue à 40%

par Taxyloop est exclue du périmètre du reporting RSE.

Sur ce périmètre défini, certains indicateurs ont fait l'objet d'exclusion du fait de l'absence d'informations de la part des sites du Groupe situés hors de France. Ces exclusions exceptionnelles sont clairement mentionnées dans le rapport, en table de concordance, au cas par cas. Elles ne concernent pas des aspects significatifs.

Les données collectées couvrent la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 inclus.

3. PERTINENCE DES INDICATEURS RETENUS

Le choix des indicateurs Pertinents a été mené par l'équipe projet du rapport : Direction Générale, Direction des Ressources Humaines, Direction QSE, en relation étroite avec notre consultante indépendante spécialisée, Sandrine L'Herminier. La pertinence des indicateurs retenus s'effectue au regard des impacts sociaux, environnementaux et sociétaux de l'activité des sociétés du Groupe

et des risques associés aux enjeux des métiers exercés. Au vu des activités du Groupe Serge Ferrari, les informations suivantes n'ont pas été considérées comme applicables, et ont donc été exclues de ce rapport : "Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme".

C'est la première année que le groupe Serge Ferrari reporte ses informations environnementales, sociales et sociétales, en application du décret d'application de l'article 225 de la loi « Grenelle II ». À ce titre, le processus de reporting et la méthodologie utilisés sont perfectibles et seront susceptibles d'évoluer lors du prochain rapport. Le groupe a eu l'ambition dans ce premier exercice d'informer sur ses enjeux environnementaux et sociaux ainsi que sur les mesures adoptées pour réduire les impacts liés à ses activités.

4. PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les consommations d'énergie prennent en compte l'énergie utilisée pour le chauffage des bâtiments et les processus de production en France (La Tour du Pin) et en Suisse (Eglisau et Emmenbrücke).

Les consommations d'eau prennent en compte les usages et refroidissements. Elles sont comptabilisées selon les critères recommandés dans le cadre des analyses de cycle de vie ISO 14040-44. Ainsi les eaux de refroidissement sont considérées comme consommées.

Tous les relevés d'énergie et d'eau sont réalisés avec la même méthode, relevés physiques sur des compteurs ou enregistrement des factures définissant la période de consommation. Les énergies et fluides des sociétés à très faibles consommations n'ont pas été pris en compte dans les filiales commerciales. La majorité des sites étant sous système de management ISO 14001, ces relevés sont audités annuellement.

Les émissions CO₂ correspondent aux émissions liées aux énergies fossiles de process et à l'oxydation des solvants intervenant dans le traitement des matériaux composites souples sur les sites de production de La Tour du Pin et d'Eglisau. Ces informations ne sont pas issues d'un Bilan Carbone. Ainsi les émissions de CO₂ liées aux transports de marchandises, aux voyages d'affaires des salariés (notamment) ne sont pas prises en compte.

Les déchets dangereux et non dangereux correspondent aux volumes collectés sur les sites de production en France (La Tour du Pin) et en Suisse (Eglisau et Emmenbrücke). Ils sont suivis selon la classification établie par le droit communautaire.

Concernant **les effectifs**, les salariés français relèvent du droit social français, et inversement pour les collaborateurs étrangers. Les effectifs comptabilisés au 31 décembre 2014, y compris les entrées et sorties sur l'année sont des CDD, CDI, contrat de professionnalisation et d'apprentissage, portage salarial, et expatriation (expatriés, VIE).

Concernant les rémunérations et leurs évolutions, les rémunérations des mandataires de Serge Ferrari Group et de Serge Ferrari Participations font partie des données quantitatives publiées. La masse salariale comprend la rémunération, les charges sociales patronales, et participation.

Absentéisme : absence pour maladie y compris maladie professionnelle et accident du travail. En outre, les longues maladies (supérieures à 1 an) ne sont pas prises en compte. La méthode de calcul s'appuie sur des jours ouvrés.

Les accidents de travail correspondent aux accidents de service survenus en 2014, à l'exclusion des rechutes.

Le taux de fréquence est calculé : Taux de fréquence (TF2) = (nombre des accidents déclarés (même avec arrêt inférieur à 24h)/ heures travaillées) x 1 000 000.

Le taux de gravité est calculé hors rechutes et arrêts supérieurs à 1 an : Taux de gravité (TG) = (nombre des jours ouvrés perdus par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000.

Les heures de formation comprennent le E-learning dispensé par un prestataire extérieur, le DIF, les formations présentielle, les formations imputables et non imputables, et les formations internes et externes. Le taux d'emploi des handicapés s'appuie sur le nombre de personnes employées.

5. DÉMARCHE DE VÉRIFICATION EXTERNE

Ces informations sociales, sociétales et environnementales ont fait l'objet de travaux de vérification par l'Organisme Tiers Indépendant, Mazars SAS, membre du réseau Mazars SA Commissaire aux comptes de votre Société, accrédité par le COFRAC

(Comité Français d'Accréditation), sous le numéro 3-1058 dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr.

Leurs conclusions sont présentées à la fin du rapport, **page 60**.

Indicateurs et table de

Les données et chiffres présentés dans cette partie concernent le périmètre groupe sauf mention spéciale.

Rubriques de l'article 225 du Grenelle II	Indicateurs	Éléments chiffrés 2013	Éléments chiffrés 2014
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES			
A Politique générale en matière environnementale			
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	% de sites certifiés en matière d'environnement		53 % ISO 14001
	Nombre de familles de produits couverts par une ACV (analyses de cycle de vie)		86
	Nombre de clients ayant bénéficié d'un accompagnement d'évaluation environnementale		6
	Gammes produits concernées par des FDES et EPD		2
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Nombre de formations menées en faveur de l'environnement		110
	Montant des dépenses engagées pour les formations à la santé-sécurité		85 544 €
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Actions menées en matière de prévention des risques environnementaux et sanitaires		
	Montant des investissements dédiés à la prévention des risques et à la réduction de notre empreinte environnementale		1 M€/an
	Pourcentage de produits concernés par des indicateurs de mesure sanitaire et environnementale		95%
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement			486 153 €
B Pollution et gestion des déchets			
Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Actions engagées		
	Déchets dangereux (tonnes)	402	432
	Déchets non dangereux (tonnes)	1 983	2 046
	Effluents (tonnes, COV) - périmètre France	60	60

concordance

Grenelle II

Éléments qualitatifs	Plus de détails
En 2015, nous visons à étendre la certification ISO 14 001 (système de management environnemental) à 100% de nos sites industriels et à mettre en place la certification ISO 50 001 (système de management de l'énergie).	Page 20
Cela correspond à 65% de nos références.	Page 18
Depuis 2011, 6 ACV clients ont été réalisées. Ont été concernés : Lafuma-Botanic, Locabri, Mediamax, Roeder, Buisson Effilochage, Filature du Parc	Page 36
À ce jour sont disponibles des FDES et une EPD pour les gammes Protection Solaire Soltis et Plafond Acoustique.	Page 18
110 personnes ont été spécifiquement formées en sécurité incendie (en particulier sur les mesures de confinement).	Page 28
<ul style="list-style-type: none"> > Politique de substitution des substances SVHC (Substance of Very High Concern) par anticipation. > Ranking volontaire des substances suspectées EDCs (perturbateurs endocriniens). 	Page 26
	Page 20
L'indicateur ECO Identity que nous avons créé s'applique à 95% de nos produits finis.	Page 18
Montant de la garantie financière à constituer pour faire face aux obligations de dépollution (arrêt Metaleurop, Loi Bachelot). Serge Ferrari a choisi d'assurer ce coût progressivement à compter du 1 ^{er} juillet 2014.	
<ul style="list-style-type: none"> > Mise en conformité complète des systèmes de stockage des liquides enterrés. > Réfection des derniers réseaux d'eaux pluviales et des dispositifs d'isolement. 	
Gain en % si on prend en compte le recyclage Texyloop : - 14%	Page 24
Gain en % si on prend en compte le recyclage Texyloop : - 13%	
Depuis 2000, nous avons mis en œuvre un plan de prévention et d'anticipation permettant d'augmenter l'efficacité de notre système d'abattement des COV et de raccourcir les éventuels délais de remise en fonctionnement.	Page 20

Indicateurs et table de

Les données et chiffres présentés dans cette partie concernent le périmètre groupe sauf mention spéciale.

Rubriques de l'article 225 du Grenelle II	Indicateurs	Éléments chiffrés 2013	Éléments chiffrés 2014
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES			
B Pollution et gestion des déchets			
Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	Montant des investissements dédiés à Texyloop	1 M€	1 M€
	Nombre de tonnes de matériaux collectés / an	460	460
	Nombre de tonnes de matériaux recyclés / an	750	907
	Nombre d'adhérents à la charte Texyloop		113
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Nombre de personnes formées à la manipulation de produits chimiques		21
C Utilisation durable des ressources			
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Eau (m ³ x 1000)	680	628
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité de leur utilisation	PET, résines et autres polymères (tonnes)	11 280	11 050
	Charges + additifs (tonnes)	2 931	2 781
	Plastifiant (tonnes)	3 119	3 142
	Solvant (dont 25% régénérés) (tonnes)	1 457	1 431
	m ² de produits contenant des matières agro-sourcées		100 000
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Énergie (GWh)	62,9	62,5
L'utilisation des sols			
D Changement climatique			
L'adaptation aux conséquences du changement climatique	Actions menées Process uniquement - Périmètre : France		
Rejets de gaz à effet de serre	Tonnes, CO ₂	10 998	10 875

concordance

Grenelle II

Éléments qualitatifs	Plus de détails
14 M€ depuis 1998.	Page 22
La collecte ayant démarré en 2004 (et le recyclage en 2008), nous avons un stock -à recycler- qui explique que nous ayons mis l'accent davantage sur le recyclage que sur la collecte.	Page 23
On peut observer une augmentation de 24% entre 2013 et 2014. En recyclant 900 tonnes/an, nous réduisons les impacts de nos produits de 30% (par rapport à un scénario de fin de vie par incinération).	Page 24
Texyloop a fédéré un réseau à l'échelle européenne qui collecte ses propres matériaux composites en fin de vie et/ou celles d'entreprises tierces : chutes d'atelier et matériaux usagés.	Page 22
21 personnes ont été formées spécifiquement aux risques chimiques car directement impliquées dans des activités les mettant en œuvre.	
La consommation d'eau est relative au refroidissement des machines. L'eau est rejetée en l'état dans le milieu naturel, avec une élévation de température limitée à 3°.	Page 24
	Pages 12, 13, 15, 18, 19, 36, 37.
	Page 18
<p>Les 62 540 MWe que nous consommons se répartissent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gaz (La Tour du Pin) : 21 726 - Fioul (Eglisau) : 9 738 - Électricité (La Tour du Pin, Eglisau et Emmenbrücke) : 31 076 <p>Gain en % si on prend en compte le recyclage Texyloop : - 14%</p>	Page 25
Les installations de production du groupe ne sont pas implantées sur des sites sensibles.	
Nos applications (façades micro-climatiques, voiles d'ombrages urbains et toitures végétalisées) apportent des réponses techniques dans le cadre d'une élévation des températures.	
Les émissions de GES correspondent aux émissions liées aux énergies fossiles de process et à l'oxydation des solvants intervenant dans le traitement des matériaux composites souples sur les sites de production de La Tour du Pin et d'Eglisau.	Page 24

Indicateurs et table de

Les données et chiffres présentés dans cette partie concernent le périmètre groupe sauf mention spéciale.

Rubriques de l'article 225 du Grenelle II	Indicateurs	Éléments chiffrés 2013	Éléments chiffrés 2014
---	-------------	------------------------	------------------------

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

E | Protection de la biodiversité

Les mesures prises pour développer la biodiversité

INFORMATIONS SOCIALES

A | Emploi

L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	Effectif total	585	605
	Nombre de salariés travaillant en France	343	350
	Ancienneté moyenne - périmètre France		11
	Nombre de femmes sur l'effectif total	114	125
	Nombre d'hommes sur l'effectif total	471	480
	Nombre de personnes affectées à des fonctions commerciales	107	122
	Nombre de personnes affectées à des fonctions production/logistique	379	377
	Nombre de personnes affectées à des fonctions supports	99	106
	Répartition par tranche d'âge - périmètre France		< à 30 ans : 37 de 30 à 39 ans : 100 de 40 à 49 ans : 133 > à 49 ans : 80
Embauches et départs hors contrats de professionnalisation - périmètre France	Embauches		26
	Licenciement		1
	Autres départs		18
Rémunérations et leur évolution	Masse salariale	36 842 000 €	38 649 000 €
	Part des salariés bénéficiant d'un système d'intéressement en France	100%	100%
	Part des salariés actionnaires de l'entreprise - France		49%
	Part de salariés France adhérant à un plan épargne retraite	55%	55%
	Part des salariés France bénéficiant d'une mutuelle santé	100%	100%

concordance

Grenelle II

Éléments qualitatifs

Plus de détails

Mise en place du "Plan Biodiversité -Agrion" sur le site de La Tour du Pin.

Page 21

L'effectif est en croissance (+3,5%). Le groupe se donne les moyens d'atteindre ses objectifs en matière de développement à l'international, d'où l'embauche de commerciaux basés à l'étranger ou en charge de l'international.

Page 11

L'ancienneté moyenne est de 11 ans pour les établissements de La Tour du Pin et de 17 ans pour CI2M.

Près de la moitié des embauches effectuées en 2014 a concerné des femmes.

Page 11

En matière de rémunération, le groupe Serge Ferrari se trouve au-dessus de la moyenne de son secteur professionnel pour les salaires des postes d'opérateurs de production / employés (hors participation).

L'ensemble des salariés français est concerné par un système d'intéressement, mais seul le personnel appartenant à la catégorie dite « MOD » et le personnel d'encadrement de production sont soumis à un intéressement variable dont l'évolution dépend de la performance de productivité et de qualité.

Un FCPE Serge Ferrari actionnariat a été mis en place le 28 avril 2014. Aujourd'hui, 49 % des salariés y ont souscrit.

Page 33

Un système d'Épargne retraite (PERCO), en France, a été mis en place le 6 décembre 2011 par voie d'avenant à l'accord de participation. Aujourd'hui, plus de 55 % des collaborateurs y adhèrent au PERCO.

L'ensemble des salariés français dispose d'une mutuelle familiale et d'une prévoyance. L'entreprise finance également, pour chacun de ses collaborateurs étrangers, une assurance pour les frais de santé.

Indicateurs et table de

Les données et chiffres présentés dans cette partie concernent le périmètre groupe sauf mention spéciale.

Rubriques de l'article 225 du Grenelle II	Indicateurs	Éléments chiffrés 2013	Éléments chiffrés 2014
INFORMATIONS SOCIALES			
B Organisation du travail			
Contrats de travail - périmètre France	Part des CDI	94%	92%
	Part des CDD	4%	4%
	Part des contrats intérimaires	1%	3%
	Part des contrats d'alternance	1%	1%
Organisation du temps de travail	Nombre de personnes affectées à des fonctions production/logistique	379	377
	Nombre de salariés formés à la polycompétence périmètre France		57
	Nombre de salariés travaillant à temps partiel en France		15
Absentéisme (données UES et Suisse)	Taux d'absentéisme (maladie et accident du travail)	3,75%	4,15%
	Nombre de jours d'absentéisme (maladie et accident du travail)	4 393	4 831
C Relations sociales			
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	Taux de participation aux élections syndicales		72%
	Comité d'Entreprise		
	CHSCT		
Bilan des accords collectifs	Nombre d'accords signés	4	2
D Santé et sécurité			
Les conditions de santé et de sécurité au travail	Actions menées pour améliorer les conditions de santé et sécurité au travail		
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Plan Pénibilité (France)		
	Nombre de personnes ayant participé à l'enquête "bien-être au travail" - périmètre France	187	

concordance

Grenelle II

Éléments qualitatifs

Plus de détails

Serge Ferrari tient à fidéliser ses équipes afin de conserver son savoir-faire. D'où un nombre particulièrement élevé de CDI.

Page 32

Serge Ferrari tient à conserver son outil industriel, pour maîtriser ses fabrications et la qualité de ses produits. D'où un effectif de salariés en production et logistique important.

Page 11

La polycompétence est un des leviers sur lequel s'appuie le groupe pour éviter les baisses d'activité et ne pas pénaliser les collaborateurs travaillant en atelier.

Page 30

Le taux d'absentéisme du groupe est plutôt bas par rapport aux entreprises du même secteur (taux moyen entre 7% et 9%).

Page 28

Les dernières élections ont eu lieu le 13 novembre 2014.

Page 30

Le comité d'entreprise est composé de 16 personnes, réparties en 3 collèges : 1^{er} collège Ouvriers et Employés, 2^{ème} collège Agents de Maîtrise, 3^{ème} collège Ingénieurs et Cadres. Le CE se réunit une fois par mois.

Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail se réunit une fois par trimestre. Parmi ses actions marquantes :

- visites flash qui ont pour but de vérifier le respect des règles de sécurité dans les différentes zones d'activité de l'entreprise (1 fois tout les 2 mois),
- visites lors des mises en route de nouvelles machines,
- participation au nouveau plan de circulation sur les sites.

> En 2014 nous avons signé deux accords : l'Avenant au PEE UES SERGE FERRARI et le Protocole préélectoral UES SERGE FERRARI.

> Concernant le contrat de génération signé en 2013, nous avons bien avancé sur nos engagements principaux : parcours d'accueil pour les jeunes embauchés, envoi d'un message systématique au personnel le jour de l'intégration d'un nouvel embauché, maintien / transmission des savoirs et des compétences...

> En 2014, nous avons lancé une mission visant à réduire les accidents par un renforcement de la prise de conscience collective des bonnes pratiques de sécurité.

> Nous prenons en compte la sécurité comme critère d'évaluation de l'efficacité des managers dans la gestion de leurs équipes respectives.

Page 28

Un plan pénibilité a été mis en place en 2014.

Page 32

187 personnes, soit plus d'un salarié sur deux, ont participé à cette enquête. Différentes actions ont été menées afin d'apporter certaines améliorations.

Page 34

Indicateurs et table de

Les données et chiffres présentés dans cette partie concernent le périmètre groupe sauf mention spéciale.

Rubriques de l'article 225 du Grenelle II	Indicateurs	Éléments chiffrés 2013	Éléments chiffrés 2014
INFORMATIONS SOCIALES			
D Santé et sécurité			
Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que maladies professionnelles (données UES et Suisse)	Taux de fréquence des accidents (TF2)	14	21
	Taux de gravité des accidents	0,74	0,55
	Nombre de maladie professionnelle	1	0
	Nombre d'accidents du travail survenus	11	17
E Formation			
Les politiques mises en œuvre en matière de formation (données UES)	Budget global consacré à la formation		317 633 €
	Nombre de formateurs internes		8
Le nombre total d'heures de formation	Nombre total d'heures de formation		4 213
	Pourcentage des salariés ayant bénéficié au moins d'une formation dans l'année	66%	51%
F Diversité et égalité des chances / égalité de traitement			
La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Nombre de femmes embauchées Périmètre France		11
	Taux d'emploi des handicapés (% par rapport à l'effectif total) - établissements français (hors CI2M)		2,70%
La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Nombre d'emplois concernés		9
	Nombre de recrutement de jeunes de moins de 26 ans - périmètre France		6
La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations	Nombre de nationalités au sein du groupe		33

concordance

Grenelle II

Éléments qualitatifs

Plus de détails

Calcul obtenu suivant les normes reconnues par la CARSAT.
La hausse du nombre d'accidents en 2014 ne doit pas masquer le fait que le taux d'accidents a été divisé par 7 dans les cinq dernières années.

Page 28-29

Calcul obtenu suivant les normes reconnues par la CARSAT.
Il s'agit essentiellement de chutes, de coupures, de problèmes de dos.

Il correspond à 3% de la masse salariale. Il est réparti comme suit :
agents de maîtrise : 93 710 € / cadres : 113 436 € / employés : 44 038 € / opérateurs de production : 66 449 €

Page 30

Ce total est réparti comme suit :
agents de maîtrise : 1 208 / cadres : 1 139 / employés : 489 / opérateurs de production : 1 377

Page 30

Ces formations ont concerné les domaines suivants : sécurité, métiers, risques psycho-sociaux, communication, organisation.

Près de la moitié des postes (CDD et CCDI) pourvus en 2014 l'ont été par des femmes. Par ailleurs, il existe au sein du groupe un accord d'égalité hommes/femmes.

Page 11

Indicateurs et table de

Les données et chiffres présentés dans cette partie concernent le périmètre groupe sauf mention spéciale.

Rubriques de l'article 225 du Grenelle II	Indicateurs	Éléments chiffrés 2013	Éléments chiffrés 2014
INFORMATIONS SOCIALES			
G Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives			
Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective			
À l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession			
À l'élimination du travail forcé ou obligatoire			
À l'abolition effective du travail des enfants			
INFORMATIONS SOCIÉTALES			
A Impact territorial, économique et social de l'activité de la société			
En matière d'emploi et de développement régional	Partenariats avec des organismes régionaux œuvrant en faveur de l'emploi		
	Accompagnement des projets de collaborateurs désireux de créer leur entreprise		2
Sur les populations riveraines ou locales	Dialogue avec les associations locales pour la mise en place du Plan Biodiversité Agrion		

concordance

Grenelle II

Éléments qualitatifs

Plus de détails

En accord avec le Principe de Respect des droits des employés, le groupe Serge Ferrari veille à établir un dialogue social transparent, sincère et respectueux avec les instances représentatives du personnel.

Le groupe Serge Ferrari s'engage à proscrire toute forme de discrimination, au recrutement, à l'embauche, durant l'exécution ou à la fin du contrat de travail.

Le groupe Serge Ferrari s'engage à proscrire tout travail forcé ou obligatoire, notamment par le dialogue avec les instances représentatives du personnel. De plus, la majorité de nos fournisseurs étant européens, le risque d'exposition au travail forcé ou obligatoire est négligeable.

Le groupe Serge Ferrari respecte les conventions internationales relatives au respect des droits de l'enfant. Par ailleurs, les fournisseurs et les sous-traitants du groupe ne sont pas des entreprises manufacturières (elle appartiennent au secteur chimie et chimie de synthèse). À ce titre, l'exposition au risque de travail des enfants est négligeable. Par ailleurs, la majorité de nos fournisseurs sont européens.

Nous avons mis en place un certain nombre de partenariats avec des organismes régionaux œuvrant sur le terrain de l'emploi et de la formation (en alternance et continue) :

- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Animation Territoriale Sous-Préfecture de La Tour du Pin
- Communauté de communes
- Collèges et lycées locaux (régionaux)
- Centre de formation des Apprentis
- DIRECCTE Rhône-Alpes (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)
- Cepitra (Centre de perfectionnement des industries textiles Rhône-Alpes) : organisme régional de formation professionnelle
- Opcalia (organisme collecteur de la formation)

Page 40

Nous avons financé par le biais du FONGECIF (Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation) deux projets de reconversions professionnelles au titre des années 2014 et 2015.

Page 40

Lors de la mise en place du Plan Biodiversité Agrion, et tout au long du chantier, nous sommes en dialogue avec 3 associations locales :

- SMABB (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre) > <http://www.smabb.fr/>
- Les Vallons de La Tour (communauté de communes) > <http://www.lesvallonsdelatour.fr/>
- Action Bourbre Responsable > <http://www.action-bourbre-responsable.org/>

Page 21

Le comité de pilotage se réunit une fois par an. Des réunions opérationnelles sont organisées au minimum une fois par trimestre.

Indicateurs et table de

Les données et chiffres présentés dans cette partie concernent le périmètre groupe sauf mention spéciale.

Rubriques de l'article 225 du Grenelle II	Indicateurs	Éléments chiffrés 2013	Éléments chiffrés 2014
---	-------------	------------------------	------------------------

INFORMATIONS SOCIÉTALES

B | Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise

Les conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations

Relations avec les partenaires, distributeurs, prescripteurs, fournisseurs, sous-traitants, clients, actionnaires, pouvoirs publics, associations...

Les actions de partenariat ou de mécénat

Montant consacré aux actions de mécénat

100 000 €

200 000 €

C | Sous-traitance et fournisseurs

La prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux

L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

[Recours à la sous-traitance](#)

D | Loyauté des pratiques

Les actions engagées pour prévenir la corruption

Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

concordance

Grenelle II

Éléments qualitatifs

Pour chaque partie prenante et en fonction des enjeux, Serge Ferrari organise et structure le dialogue en identifiant les canaux pertinents d'information et en mettant en place, le cas échéant, des cadres et lieux de dialogue adaptés.

Serge Ferrari est notamment membre de plusieurs associations et instituts œuvrant en faveur du développement durable, de la RSE et de l'économie circulaire :

- Association Orée > <http://www.oree.org/>
- Institut Inspire > <http://www.inspire-institut.org/>
- Institut de l'Économie Circulaire > <http://www.institut-economie-circulaire.fr/>
- Greenfacts > <http://www.greenfacts.org/fr/> (Membre Fondateur)
- Institut Français pour la Performance des Bâtiments > <http://www.ifpeb.fr/>
- Entrepreneurs d'Avenir > <http://www.entrepreneursdavenir.com/>

Pages
9, 13, 19, 21,
23, 30, 34,
35, 36, 37,
38, 39, 40,
41.

Ce montant est réparti entre deux organismes :

- > Tara Expéditions, initiative française à but non lucratif, qui organise des expéditions scientifiques pour étudier et comprendre l'impact des changements climatiques sur les océans > 100 000 € en 2014 (<http://oceans.taraexpeditions.org/>)
- > Université Catholique de Lyon > 100 000 € en 2013 et 2014 (<http://www.univ-catholyon.fr/> & <http://www.mecenat-ucl.fr/>)

Notre politique d'achat est basée sur le partenariat à long terme : ainsi, les 2/3 de nos achats sont réalisés auprès de fournisseurs fiables, que nous connaissons de très longue date (plus de 20 ans).

Ces relations de partenariat nous permettent à la fois :

- > de maintenir la compétitivité de nos achats à long terme (analyse TCO : Total Cost of Ownership),
- > de co-développer de nouveaux produits et de nouveaux concepts de manière collaborative (ex : Texyloop, avec Solvay).

Le groupe est fortement intégré verticalement et ne recourt que très rarement à la sous-traitance.

Cette intégration concerne la production mais aussi les domaines de la maintenance et de la réalisation des équipements de production.

Le risque de corruption est globalement géré par la séparation des tâches de consommation et d'exécution assurée par la Direction des Achats et par la réalisation en 2014 d'une première cartographie des risques qui a identifié le risque de corruption comme possible et majeur.

Depuis 2009, une démarche de conformité au règlement communautaire sur les substances chimiques REACH a été engagée. 20 produits utilisés dans les process de fabrication ont été substitués.

Page 18

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales

> EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

Aux actionnaires,
En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société Serge Ferrari, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1058¹, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales,

environnementales et sociétales [*le cas échéant* : consolidées] relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

> RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément

aux procédures et définitions utilisées par la société (ci-après le « Référentiel ») résumées dans la note méthodologique de la partie RSE du document de référence.

> INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle

qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

> RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 5 personnes entre les 3 février et 13 mars 2015 pour une durée d'environ 5 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

¹ dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

² ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

1. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux

dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce, avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée en annexes du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³ :

- nous avons, au niveau de la Direction, consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

³ Effectif total et nombre d'hommes et de femmes ; Masse salariale de l'effectif total ; Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail et nombre d'accidents de travail ; Nombre d'heures de formation par salarié ; Consommation d'énergie ; Quantité en tonnes de déchets dangereux et non dangereux collectés ; En matière d'emploi et de développement régional, financement par le FONGECIF de projets de reconversions.

- nous avons, au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁴ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mises en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 77 % de l'activité, 55% des effectifs et entre 50 % et 75% des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une

conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages, ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Paris La Défense, le 31 mars 2015

L'organisme tiers indépendant

Mazars SAS

Emmanuelle Rigaudias
Associée RSE & Développement Durable

⁴ *Serge Ferrari SAS*

Ce rapport RSE a été conçu et réalisé au travers d'une démarche collaborative entre Serge Ferrari, HISTOIRE DE COMPRENDRE et Sandrine L'Herminier.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce rapport par leur témoignage et leur éclairage.

Les photos d'atelier et de personnes au travail qui illustrent ce rapport sont toutes issues de reportages réalisés au sein du groupe. Nous remercions chaleureusement nos collaborateurs qui se sont prêtés au jeu.



Serge Ferrari

www.sergeferrari.com

SergeFerrari Group

Zone industrielle La Tour-du-Pin – 38110 Saint-Jean-de-Soudain